

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers /
Couverture de couleur

Covers damaged /
Couverture endommagée

Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Cover title missing /
Le titre de couverture manque

Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur

Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur

Bound with other material /
Relié avec d'autres documents

Only edition available /
Seule édition disponible

Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

Additional comments /
Commentaires supplémentaires: Pagination continue.

Coloured pages / Pages de couleur

Pages damaged / Pages endommagées

Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Pages detached / Pages détachées

Showthrough / Transparence

Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



NE CRAIGNEZ PAS. IL EST DOUX COMME UN AGNEAU,
d'après HEYWOOD HARDY.



L'ASSEMBLÉE DE 1701

Il y a deux cents ans le Canada était le théâtre de guerres incessantes, dans lesquelles les nations sauvages s'attaquaient les unes les autres ou poursuivaient à outrance les colons établis dans le pays. C'étaient de continuelles incursions sur de paisibles villages et sur des fermes isolées, qui semblaient devoir finir par la destruction totale des Indiens aussi bien que des colons européens.

Après la mort de Frontenac, en 1698, M. de Callières fut nommé gouverneur du Canada. Ayant été bien longtemps gouverneur de Montréal, l'avant-poste de la colonie, il avait eu de plus fréquentes et plus intimes relations avec les sauvages et son influence sur eux s'était accrue d'autant.

Apprenant qu'une paix générale avait été conclue en Europe, les Indiens vinrent trouver le nouveau gouverneur et le prièrent d'envoyer des délégués pour traiter de la paix avec eux aussi. De Callières leur répondit qu'il ne pourrait traiter qu'avec des délégués réunis à Montréal, et, à cet effet, des représentants des différentes tribus indiennes se réunirent à Montréal, le 18 septembre 1700, et l'on arrêta un traité de paix, qui devait être ratifié par une assemblée générale des chefs ou délégués convoqués pour l'année suivante.

Ce fut au mois d'août 1701, qu'eut lieu ce grand conseil, la plus imposante assemblée que Montréal eût vue depuis sa fondation.

Le lieu de la réunion fut choisi à proximité des murs de la ville. Un spacieux enclos entouré de jeunes arbres et garni de

bancs pour les délégués indiens, au nombre de près de treize cents, avait été préparé .

Un grand nombre de tribus y étaient représentées. On y remarquait des Abénaquis, des Algonquins, des Hurons, des Illinois, des Iroquois, des Miamis, des Outaouais, des Poutéou-atomis, des Sauteux, en un mot des délégués de toutes les tribus qui peuplaient le pays depuis le golfe Saint-Laurent jusqu'à l'embouchure du Mississipi.

La ville entière, hommes, femmes et enfants, accoururent pour jouir du spectacle unique d'Indiens costumés avec les attributs particuliers à leur nation.

A une extrémité de l'enclos s'élevait un pavillon entouré d'une imposante garde de soldats. Là siégeaient le gouverneur de Callières ; Vaudreuil, le gouverneur de Montréal ; de Ramezay, le commandant des troupes ; l'intendant de Champigny et les notables de la ville.

Après que de Callières eut harangué les délégués et que son discours eut été interprété dans les différentes langues des sauvages, on distribua des ceintures ou colliers en wampum et, sans doute, aussi, comme c'était alors l'usage universel, des médailles commémoratives.

Cette assemblée historique eut lieu, avons-nous dit, au mois d'août. Essayons de déterminer l'endroit précis où elle se tint. Il est rapporté qu'elle eut lieu juste en dehors des murs, qui consistaient en une simple palissade en bois s'étendant de la rue Claude, à l'est, jusqu'à la rue Saint-Pierre, à l'ouest, ayant pour bornes, au nord, les marais de la rue Craig et le fleuve au sud ; il n'est donc que trois endroits à choisir : la baissière qui s'étendait de la Pointe à Callières au delà de la rivière Saint-Pierre, au nord ; le terrain plat, maintenant la rue McGill, à l'ouest ; ou le coteau qui s'élevait à l'est. Le premier de ces endroits était occupé par la résidence, les jardins et les terres de M. de Callières. Le second était la plus fertile section alors en culture. Il ne reste donc que le coteau de l'est, qui s'élevait en pente assez vive, et qui fut connu plus tard sous le nom de Côte de la Citadelle, terrain impropre à la culture et par con-

séquent inoccupé. Sa forme en amphithéâtre le rendait éminemment propre à servir pour cette grande assemblée. Nous pouvons donc conclure, avec toutes les probabilités possibles de ne pas nous tromper, que c'est dans les champs qui s'étendaient immédiatement à l'est de l'endroit où se trouve actuellement le château Ramezay que furent tenus, il y a deux cents ans, ces grandes assises de la paix, et que le propriétaire de ce terrain, M. d'Ailleboust de Massue, était un des officiers prenant part à cet événement remarquable, qui eut lieu juste quatre ans avant la construction du château Ramezay.

Nous possédons une médaille que nous croyons reconnaître pour celle qui fut distribuée en cette occasion. Elle est connue depuis longtemps par les experts médaillistes, comme étant une de celles qui furent distribuées aux sauvages du Canada, mais la date demeurait incertaine. De Callières, après avoir obtenu l'adhésion d'un si grand nombre de tribus à son traité de paix de 1700, ordonna, sans aucun doute, une médaille commémorative pour être distribuée à la grande assemblée de l'année suivante, et il dut demander qu'elle représentât un traité de paix conclu, non pas à la suite d'une guerre, mais de consentement mutuel. L'artiste médaillonniste Winslow, qui fut chargé de son exécution, s'est évidemment inspiré d'une de ces pièces de monnaie frappées pour les grandes familles de Rome ancienne; il semble avoir eu sous les yeux une pièce de Quintus Tупius Calemo, qu'il a presque copiée. En effet, comme la pièce dont nous venons de parler, la médaille représente de face l'Honneur couronné de lauriers et la Valeur coiffée du casque et se donnant la main. A gauche de ces divinités se lisent les lettres HO (nor) et à droite VIR (tus).

C'est ainsi qu'une médaille ou pièce de monnaie commémorative de la paix qui suivit les guerres des dernières années de la république romaine, est devenue l'emblème d'un fait semblable si intimement lié à l'histoire de Montréal, et nous a permis de fixer, avec toute la probabilité possible de ne pas errer, la date de la frappe de la médaille *Honor et Virtus* distribuée aux Indiens du Canada en 1701.

R. W. McLachlan.

L' OUBLIÉ

LES COLONS DE VILLE-MARIE

(*Suite*)

VII

Il y avait déjà des mois que M. de Maisonneuve avait quitté la Nouvelle-France. A Ville-Marie, c'était encore l'hiver dans toute sa majesté, et les gémissements du vent arrivaient profonds et tristes dans la nuit hâtive.

Oh, l'isolement des colons dans cette sauvage et infinie solitude ! Durant les longs mois d'hiver, comme ils se sentaient perdus entre ces glaces et ces bois d'où les Iroquois surgissaient comme de sanglants fantômes !

Au sein de la sécurité et des jouissances modernes, il est impossible de se faire une idée un peu exacte de la terrible vie des premiers colons de Montréal ; cependant Elisabeth n'en semblait pas souffrir. Son amour grandissait dans cette atmosphère de sanglante et céleste poésie ; et, comme une femme prend toujours les sentiments de celui qu'elle aime, elle s'intéressait fortement au beau et viril spectacle qu'elle avait sous les yeux.

“ Dans les grandes œuvres il n'y a point de petits ouvriers, ” lui disait parfois Mlle Mance.

Elisabeth voulait donc se rendre utile et s'ingéniait à seconder l'héroïne auprès des blessés.

Quelquefois, c'était elle qui leur portait leurs repas. . . Quand les mains chargées, elle entra dans la salle les

fronts attristés s'éclairaient. Tous aimaient à recevoir leur portion de sa main.

Elle n'avait pas la gaieté de son âge. Singulièrement réservée, elle ne parlait que lorsqu'il le fallait ; mais son passage, dans la salle, n'en laissait pas moins aux malades, comme un rayon de printemps.

Le major venait souvent à l'hôpital causer avec les blessés ; quand il se rencontrait avec Elisabeth dans la salle, il la remerciait de ses soins, de son dévouement.

Ces quelques paroles jetaient la jeune fille dans l'extase. Les jours suivants, elle aurait voulu prendre sur elle toutes les fatigues et Mlle Mance avait fort à faire pour modérer son ardeur.

Une énorme cheminée occupait l'un de bouts de la salle des malades. Les forts chenêts étaient surmontés de petits réchauds ; et à droite, à gauche, sur des tablettes en pierre, il y avait des pointes de fer où l'on fichait les chandelles. Mlle Moyen venait de les allumer un soir, et, à genoux devant le feu, elle tranchait le bouillon des malades que le froid avait réduit en glace, quand le major entra suivi de son beau chien Vaillant.

Après quelques mots aux blessés, il s'approcha de la cheminée et salua Élisabeth.

—Me permettez-vous de me chauffer un peu, mademoiselle, demanda-t-il ? Il fait un grand froid.

La jeune fille eut un éblouissement, tout son cœur se précipita ; mais se levant sans rien dire, elle avança un siège.

Elle attisa ensuite le feu qui lança des fusées d'étincelles ; puis elle reprit sa position sur le foyer et, les yeux baissés, se remit à préparer le bouillon.

La clarté rougeâtre se jouant autour d'elle, mettait en vif relief la grâce de sa personne et lui donnait un charme étrange.

Le héros la considéra quelques instants avec attention et son cœur s'ouvrit à une pitié tendre.

“ Votre vie ici est horriblement triste ! ne le trouvez-vous pas ? demanda-t-il à voix basse.

— Oh ! non, répondit-elle avec élan, relevant la tête.

Dans ses beaux yeux noirs et sur toute sa physionomie, il y avait, en ce moment, ce rayonnement que projette l'extrême bonheur, et Lambert Closse resta troublé et pensif.

Il jeta un coup d'œil dans la salle longue, étroite où les grands lits des malades se détachaient dans le clair obscur et se sentit en face d'une énigme.

Son regard habitué à scruter les choses et les hommes,



semblait vouloir pénétrer jusqu'au plus profond de l'âme de la touchante enfant, agenouillée près de lui sur la pierre du foyer.

“ Et vous, commandant, demanda Mlle Moyen, s'enhardissant tout à coup,

vous qui prenez sur vous tant de fatigues, tant de périls, ne trouvez-vous pas votre vie bien terrible ?

— Moi, mademoiselle, c'est bien différent : j'ai l'excitation du danger... puis j'ai choisi cette vie... et je n'ai plus seize ans, ajouta-t-il, riant. Quand on avance sur le chemin, la vie n'apparaît plus guère que comme un devoir et l'on marche facilement au sacrifice.

Mlle Moyen pencha la tête sans rien dire. Ses longs cheveux soigneusement nattés pendaient sur son dos, et l'une des lourdes tresses, glissant sur la jupe noire, roulait sur le foyer.

Le major se pencha et avança la main ; mais comme si une crainte l'eût saisi, il ne releva pas ces beaux cheveux d'or qui traînaient dans la cendre ; et, prenant ses gants de loutre sur la tablette de pierre, il appela son chien et se leva pour partir.

—Que la Vierge vous garde ! dit Élisabeth avec ferveur.

Son regard, son accent, firent tressaillir le major.

—Qu'elle me garde surtout de toute lâcheté et qu'elle vous donne le bonheur, répondit-il, sans trop savoir ce qu'il disait.

Oui, c'était bien vrai que Lambert Closse ne voulait que s'immoler pour ses frères ; mais, ce soir-là, le vent glacial éveillait tout un orchestre lugubre dans la forêt dépouillée, et quand le héros se vit seul dans son appartement du fort, une lourde tristesse tomba sur son cœur.

Il ouvrit un livre, mais l'image d'Élisabeth était restée dans ses yeux. Elle est heureuse, se disait-il. Il songeait à sa jeunesse, à la vie qu'elle menait dans l'hôpital entouré de pieux... Il avait deviné sa sensibilité profonde, passionnée... il sentait en elle une âme amoureuse d'aimer, et son bonheur incompréhensible le faisait rêver.

Tout à coup, il s'aperçut de la pente où ses pensées glissaient et souriant de ses tendres préoccupations, se leva pour examiner ses armes.

Un grand feu brûlait dans la cheminée ; mais ce foyer solitaire lui semblait triste, odieux. Malgré lui, il songeait à la *douce chaleur des foyers où l'on s'aime*.

Un léger coup à la porte de sa chambre le tira de sa rêverie, et tournant la tête, il aperçut la gracieuse silhouette de Claude de Brigeac.

—Je vous dérange peut-être, dit le jeune homme, mais ne m'en voulez pas... je m'ennuie.

—Je ne suis pas très sûr de m'amuser non plus, répondit le major, l'invitant du geste à s'asseoir et

prenant place à côté de lui. Mais peut-être aurons-nous bientôt quelque alerte qui nous fouettera le sang.

—Pas cette nuit, commandant, le froid est trop intense.

—Ne sauriez-vous attendre un peu ? dit le major, riant.

—Les soirées sont longues en hiver... et je les trouve tristes... Vous, commandant, vous ne connaissez pas ces dépressions, ces souffrances que l'isolement engendre. Le major sourit ; sa main nerveuse et fine caressa les oreilles de son chien, qui dormait devant le feu—la tête allongée sur ses pieds légers.

Dans la salle commune, quelques hommes chantaient s'accompagnant de la guitare :

Vierge sainte, exaucez-nous,
Notre espoir est tout en vous ;
Chère Dame de la Garde,
Très digne Mère de Dieu,
Soyez notre sauvegarde, etc.

Mais malgré ces chants, Lambert Closse entendait toujours une voix basse et douce qui disait : Que la Vierge vous garde !

VIII

On chantait beaucoup à Villé-Marie. Pour adoucir le poids des heures vagues et traînantes, M. de Maisonneuve s'était efforcé de développer ce goût. Au fort, les hymnes à la Vierge charmaient souvent les longues veillées d'hiver, et aux offices divins, cet important accessoire du culte n'était jamais négligé.

Il y avait une chapelle au fort : mais la chapelle de l'hôpital servait d'église paroissiale, et les simples chants des colons-soldats remuaient toujours profondément Elisabeth. L'amour et l'enthousiasme se fondaient en son cœur avec la ferveur religieuse ; cependant le sentiment

qui avait tout à coup rempli sa vie ne suffisait plus à lui donner le bonheur, et quand elle était seule, des larmes brûlantes mouillaient souvent son visage.

Le major continuait de se dépenser à l'œuvre de Ville-Marie avec la même générosité et, en apparence, avec la même allégresse. Il venait moins souvent à l'hôpital ; et un observateur attentif aurait peut-être trouvé qu'il évitait Mlle Moyen, mais cette pensée ne pouvait venir à Elisabeth.

Pour elle, Lambert Closse était un être à part, sur-humain... possédé tout entier par une passion héroïque, et touché de la seule gloire de Dieu. Mais *l'histoire de l'amour est l'histoire du genre humain* ; et aux jours des persécutions, dans les prisons horribles où les chrétiens attendaient le jour du martyre, l'amour a parfois troublé le cœur de ceux qui venaient de confesser le Christ.

Pris de l'austère passion qui veut le sacrifice entier— Lambert Closse résistait à son inclination pour Elisabeth ; mais Claude de Brigeac s'y laissait entraîner. Aux pieds de cette enfant si cruellement frappée, il aurait voulu jeter le monde et les étoiles. Plusieurs fois, il avait sollicité l'honneur de protéger la jeune fille durant ses promenades. La seule idée de veiller sur elle pendant qu'elle jouissait de l'air, du soleil, de la liberté le plongeait dans le ravissement. Dans les songes ailés de sa pure jeunesse, que de coups n'avait-il pas donnés et reçus pour elle... quels drames terribles et charmants il composait. Mlle Mance ne lui accordait pas la faveur qu'il implorait ; mais, de temps en temps, il apercevait Élisabeth, ses cheveux blonds débordant, suivant la saison, de son bonnet de fourrure ou de son chapeau de paille.

A Ville-Marie, c'était toujours la même vie. L'audace des Iroquois n'était pas abattue. Loin de là, ils

poursuivaient et tuaient jusqu'aux portes de Québec⁽¹⁾ les Hurons fugitifs qui avaient demandé protection aux Français. Dans une descente, ils firent prisonniers quatre-vingts de ces malheureux et défilèrent en plein jour sous les canons du fort Saint-Louis, et le gouverneur n'osa rien tenter pour secourir les alliés.

Cependant, ces sauvages, *les plus féroces et les plus intrépides des hommes*, semblèrent tout à coup las de la guerre. Ils demandèrent des missionnaires et la paix. Ils proposèrent même au gouverneur général de former un établissement français dans leur pays.

M. de Lauzon y consentit : et au mois de juillet 1656, cinquante-cinq hommes commandés par le major Dupuis partirent de Québec. " Les habitants de Québec, répandus sur le rivage, dit Garneau, virent avec tristesse s'éloigner leurs compatriotes qu'ils considéraient comme des victimes livrées à la perfidie des sauvages."

Cette suspension d'armes rendit la vie plus triste encore à Ville-Marie, car les Iroquois y débarquaient en toute occasion ; et pour ne pas attirer sur les Français établis à Gannentaha, d'horribles représailles, les colons étaient obligés de supporter leurs insolences. Personne n'en souffrait plus que Lambert Closse.

—Je m'assure que ces démons trament quelque chose d'inférieur, disait-il parfois à Claude de Brigeac. Ah ! pourquoi M. de Lauzon s'est-il laissé ainsi berner ?

Cependant le temps s'écoulait ; le printemps était arrivé et Maisonneuve devait être en route pour Montréal.

(1) Ceux des Hurons qui avaient échappé à leurs ennemis vinrent demander la protection du gouverneur français. " Les infortunés s'étaient échappés par le lac Nipissing et la rivière des Outaouais... route écartée dans laquelle cependant ils avaient trouvé de terribles marques du passage des Iroquois ; et après deux jours de repos à Montréal, où ils n'osèrent rester, tant leur épouvante était profonde, ils atteignirent enfin Québec où ils furent reçus avec toute l'attention que méritaient de si grands malheurs. (Garneau, *Hist. du Canada*, I, p. 144.)

Cette seule pensée soulageait le major : et, par un beau jour d'avril, il s'en allait, calme et serein, exercer les hommes au tir, quand il fut arrêté par la sœur Bourgeois qui revenait de l'hôpital.

—Commandant, lui demanda-t-elle, vous souvenez-vous de cet Iroquois mortellement blessé que vous avez fait porter à l'hôpital, il y a déjà longtemps ?

—Il vit encore ?

—Ce serait un grand soulagement s'il était mort : car

maintenant les Iroquois demandent souvent à le voir et, à l'hôpital, on n'ose pas les éconduire.

Il sembla au major qu'on lui serrait la gorge —qu'on lui étreignait le cœur— et avec un vague geste de détresse, il répondit :

—Que voulez-vous, sœur Mar-

guerite ? je n'y puis rien... nous sommes forcés d'accueillir ces serpents.

—Je ne voulais pas m'en plaindre, répondit Marguerite Bourgeois. D'ailleurs, il est mourant, et voici pourquoi je vous en parle... Il est suffisamment instruit et serait disposé à se faire baptiser ; mais ce qu'il a entendu dire de la loi du pardon lui fait mépriser le christianisme. Vous savez comme la passion de la vengeance est terrible dans ces cœurs sauvages. Il dit que l'homme qui ne se venge



pas est un lâche... que les robes noires et les femmes n'y entendent rien—que là-dessus il ne pourrait croire qu'un guerrier et qu'il faudrait savoir ce qu'en pense le *Diable blanc*.

—Et vous voulez que j'aïlle le lui dire ? demanda le major souriant.

—J'ose vous en prier, commandant, répondit la sœur Bourgeois, dont le pâle visage s'était éclairé d'une joie vive.

—Eh bien ! quoique je n'espère rien de mes paroles, j'irai, ou plutôt, j'y vais, dit Lambert Closse.

Et saluant, il traversa la Place d'Armes, et fut bientôt à l'hôpital où il demanda d'abord à voir Mlle Mance qui souffrait des suites d'une chute.

Élisabeth était auprès d'elle. Lorsqu'elle vit entrer le major, sa candide physionomie trahit son émotion, et son trouble n'échappa point au héros qui arriva vite au bût de sa visite.

Élisabeth se leva aussitôt sans rien dire, pour le conduire auprès de l'Iroquois. Si précaire qu'elle fût, la paix avait vidé les salles, les rideaux à carreaux bleus et blancs tombaient à plis raides autour des lits.

—Vous n'avez plus que ce sauvage de bien malade ? demanda le major.

—Oui, et vous allez le trouver entouré d'alènes, de ciseaux, de couteaux, d'aiguilles, de sonnettes, etc., répondit Mlle Moyen. Ses parents qui sont venus le voir lui ont apporté ces bagatelles dont ils attendent sa guérison.

—C'est l'une des superstitions indiennes, fit Lambert Closse, qui tâchait de réagir contre le charme de la présence de la jeune fille.

—Ils ont tant recommandé qu'on laissât ces objets sous ses yeux, que l'on n'a pas osé les ôter, poursuivit Élisabeth.

—Le malade est trop faible pour qu'il y ait quelque

chose à appréhender ? demanda le major, qui avait froncé le sourcil.

— Il est mourant, comme vous allez voir, répondit Mlle Moyen, ouvrant la porte d'une petite chambre.

L'Iroquois, enveloppé de couvertures, était assis dans un grand fauteuil de bois. Il ne semblait plus qu'un squelette ; mais quand il aperçut le major, un éclair de joie brilla dans ses yeux agrandis par la souffrance.

— Mon frère est bien mal, je le vois avec regret, dit Lambert Closse, s'asseyant près de lui.

— Cœur-de-Roc sera bientôt dans le pays des âmes ; mais, avant de fermer ses yeux à la lumière du jour, il est heureux de les attacher sur le grand guerrier blanc, répondit le sauvage d'une voix éteinte.

— Il paraît que mon frère veut causer avec moi. Qu'il parle, mes oreilles sont ouvertes, dit le major.

— Avant de parler, les hommes sages songent à ce qu'ils vont dire... Fumons d'abord le calumet de paix dit le moribond, dont la main décharnée et tremblante cherchait parmi les objets déposés sur une table, près de lui... Il y prit un calumet finement sculpté, le chargea... l'alluma et le présenta solennellement au Français.

Lambert Closse se leva pour le recevoir. Comme il allait, sans défiance, reprendre son siège, le mourant, galvanisé par la haine, bondit tout à coup et son bras armé d'un couteau s'abattit sur le major qui lui tournait le dos : jamais le héros n'avait été plus en péril. Mais agitée d'une inquiétude qu'elle trouvait folle, Elisabeth avait suivi les mouvements du sauvage. Prompte comme la pensée, elle s'élança, et détourna le coup.

L'Iroquois lui jeta un regard de rage ; le couteau s'échappa de sa main. une bave hideuse monta à ses lèvres ; un frisson convulsif agita tout son corps, puis les nerfs, tendus par un effort surhumain, se débandèrent comme les cordes d'un arc ; les yeux fixes, embrasés

roulèrent dans leurs orbites, et il tomba lourdement sur le plancher.

Elisabeth et le major se regardaient sans rien dire, dans un profond saisissement. Une joie intense, une joie divine rayonnait dans les yeux de la jeune fille. Elle s'était blessée en saisissant l'arme, mais elle ne s'en aper-



cevait pas.... malgré le large filet de sang qui découlait de sa main, elle ne défaillait pas...et lui le fort, l'héroïque tremblait.

La faible main qui s'était levée pour le défendre l'avait asservi... l'amour l'enflammait jusqu'au transport. Mais la vue du sang arrêta sur ses lèvres les paroles délicieuses et brûlantes. Il bondit aux pieds d'Elisabeth, saisit sa main, s'efforçant de comprimer l'épanchement du sang et sa voix éplorée retentit à travers l'hôpital.

IX

Quand Etienne Bouchard, docteur de l'hôpital, arriva auprès de Mlle Moyen, il la trouva si rayonnante qu'il ne put réprimer un geste de surprise.

Pendant que le chirurgien passait et repassait l'aiguille d'argent dans les bords de la blessure, la flamme radieuse

ne s'éteignit point dans le regard de la jeune fille, pas une plainte ne s'échappa de ses lèvres ; et sur cette pauvre terre qui emporte les humains à travers l'espace, il n'y avait peut-être pas, ce jour-là, de bonheur comparable au bonheur d'Elisabeth.

Profondément aimante, elle était à l'âge de la sensibilité extrême, des espérances infinies ; et celui qu'elle aimait sans le savoir, celui qui portait au front l'auréole, elle venait de le sauver de la mort... Lui, le fort, l'intrépide, elle l'avait vu à ses pieds, tout frémissant d'inquiétude et de tendresse.

Il lui semblait qu'elle avait en elle de quoi éterniser le ravissement de cette heure.

Tous les bruits se taisaient ; elle entendait toujours sa voix si émue, si pénétrante.

Oh, comme elle aimait sa blessure ! comme elle aimait sa souffrance !

Le pansement terminé, Lambert Closse avait quitté l'hôpital. Malgré toute sa force d'âme, il ne pouvait cacher son trouble et son bonheur.

Le sang d'Elisabeth avait rougi ses mains ; et ce sang versé pour lui lui mettait de la neige et du feu dans les veines.

Ce soir-là, inconscient du danger, il resta longtemps à marcher sur la grève. L'amour avait triomphé des partis pris surnaturels, héroïques. Il se sentait enivré et confus. Un charme inconnu l'enlevait à l'âpre réalité, aux obligations austères ; sa jeunesse était revenue ardente, entière. Comme au printemps, tout chantait, tout s'illuminait ; et, par delà le présent sur cette terre douce et sacrée de Ville-Marie, il apercevait, comme en un rêve, son foyer où Elisabeth l'attendait, inquiète, passionnément aimante.

Le lendemain, de bonne heure, il se présenta chez Mlle Mance.

—Je vais bien vous étonner, lui dit-il.

—Moi ! qu'y a-t-il donc ? demanda l'héroïne, cherchant à lire sur son visage. Est-ce une mauvaise nouvelle ?

—Vous en jugerez, répondit le major qui se sentit rougir.

Il avait l'air calme : mais sous ce calme apparent, on sentait une agitation profonde ; et, l'instinct féminin aidant, cette rougeur sur sa joue mâle mit Mlle Mance sur la voie.

—Il s'agit d'Elisabeth ? de sa belle conduite d'hier ? demanda-t-elle en souriant.

—Ah ! bonne amie, merci, de me faciliter ce que j'ai à vous dire. Le fait est que j'ai présumé de mes forces... que me voilà fou de cette enfant... j'en meurs de honte... mais je n'y puis rien.

—Tant mieux ! répondit Mlle Mance ravie du tour que prenait l'entretien... Il faut une protection à Elisabeth : et, sans flatterie, la vôtre n'est pas à dédaigner... Mais comment cela vous a-t-il pris ?... C'est son courage qui vous a touché ?

—Le sais-je ? s'écria le major ; qui dira comment et pourquoi l'amour entre dans le cœur ? Mais, il y fait bien des bouleversements... Ah ! comme on sait peu ce qui nous attend ! Dieu le sait, je ne suis venu ici que pour faire mon métier de soldat... Je voulais m'immoler à cette belle œuvre de Ville-Marie... et voilà qu'il me faut un foyer... du bonheur... Je suis bien humilié, et pourtant je me sens si heureux, ajouta-t-il, avec une confusion charmante. Voyons, voulez-vous transmettre à Mlle Moyen ma demande ?

—De tout mon cœur, répondit Mlle Mance, qui avait deviné depuis longtemps l'amour d'Elisabeth.

—Mais il faudra lui dire que jamais je ne quitterai Montréal. Je ne le pourrais sans me mépriser moi-même... Et je n'ai d'autre bien qu'un fief en bois debout...

En m'acceptant pour mari, c'est donc une vie de privations, d'alarmes et de périls que Mlle Moyen acceptera... Cette paix n'est qu'un leurre. Pour avoir la paix, il faudrait aller attaquer les Iroquois dans leur pays, et malheureusement c'est impossible. Québec même n'a qu'une garnison insuffisante.

Malgré les tristes prévisions du major, Mlle Mance jubilait. Ce mariage lui semblait un coup de la Providence, l'une de ces unions privilégiées écrites au ciel ; et c'est le cœur débordant de joie qu'elle passa dans la chambre d'Elisabeth. Plus pâle qu'à l'ordinaire, et enveloppée d'un long peignoir, la jeune fille était assise à la fenêtre ouverte, dans une attitude pensive et touchante.

Mlle Mance examina d'abord sa main blessée qu'elle portait en écharpe, puis l'enveloppant avec précaution, elle lui dit d'un air radieux :

—Voilà une blessure qui va avoir de graves conséquences.

—De graves conséquences ? répéta Elisabeth avec un effarouchement candide.

—Vous sentez-vous assez remise pour vous occuper de choses sérieuses ? demanda Mlle Mance, s'asseyant près d'elle.

Et comme la jeune fille la regardait avec des yeux pleins de trouble, elle poursuivit :

—Vous savez que de grandes faveurs suivent souvent les grandes épreuves. Vous savez que Dieu veille sur les orphelins.

—Je le remercie tous les jours de m'avoir conduite près de vous, répondit Mlle Moyen.

—Mais je ne puis pas vous tenir lieu de famille. Il vous faut une autre protection, le bon Dieu le sait bien : aussi il a incliné vers vous l'un des cœurs les plus nobles, les plus généreux qu'il ait jamais faits.

Et, caressant les beaux cheveux de la jeune fille qu'elle voyait fort agitée, elle continua.

—Votre absence me laissera un vide cruel—un vide que personne ne remplira jamais,—mais pourtant c'est avec bonheur que je vous remettrai entre les mains de Lambert Closse.

—Lui ! s'écria Elisabeth, se levant toute droite. Il m'aimerait...

Ses yeux s'étaient illuminés et couvraient de clarté tout son visage. Mais cette flamme radieuse s'éteignit et elle dit humblement :

—Non cela ne se peut pas... S'il me demande en mariage, c'est parce qu'il croit que je lui ai sauvé la vie...

—Vous éclaircirez ce point-là avec votre futur, mon enfant, répondit gaiement Mlle Mance.

Restée seule, Elisabeth se jeta à genoux et remercia Dieu de toutes les forces de son âme.

Se peut-il qu'il m'aime ? se demandait-elle, n'osant croire à tant de bonheur et repassant tout ce qu'elle connaissait de ce si beau et si grand caractère.

Quand le major vint chercher sa réponse, elle le remercia avec une humilité fière et touchante de ce qu'elle appelait *sa générosité*.

—Ma générosité !... mais je vous aime, s'écria Lambert Closse. Et tendrement, gravement, il lui raconta comment il avait lutté contre son cœur... parce qu'il voulait se dévouer tout entier à l'œuvre de Ville-Marie.

Elisabeth l'écoutait comme dans un rêve ; il lui semblait que son cœur s'ouvrait à une mer de délices ; sans qu'elle s'en aperçût, les larmes ruisselaient sur son visage, et lorsque le major se tut et se pencha, attendant sa réponse :

—Ah ! dit-elle, naïvement, souriant à travers ses pleurs, que je suis heureuse que vous n'ayez pas tous les héroïsmes !

La sœur Bourgeois fut seule à remarquer la tristesse de Claude de Brigeac et l'altération de ses traits. Elle s'en préoccupait avec la bonté des saints ; et, un jour, elle se hasarda à dire au jeune homme qui fuyait toute conversation :

—Est-ce le mal du pays qui vous travaille ? Regrettez-vous d'être venu au Canada, M. de Brigeac... ou seriez-vous malade ?

—Non, sœur Marguerite, je ne suis point malade, répondit Claude de Brigeac ; mais j'ai oublié que ce n'est pas le bonheur que je suis venu chercher à Montréal... et j'expie.

Louise Conan.

(A suivre)



NOTRE-DAME DE LORETTE EN LA NOUVELLE-FRANCE

(Suite)

CHAPITRE SIXIÈME

LES APOTRES DES HURONS AU XVIII^e SIÈCLE.

LES MISSIONNAIRES DE LA JEUNE-LORETTE.

Les matériaux pour l'histoire de Notre-Dame de Lorette au 18^e siècle sont fort peu abondants. Les archives de la compagnie de Jésus ne donnent que de rares détails sur les missionnaires qui s'y succèdent jusque vers la fin du dernier siècle. Ce silence s'explique facilement par les raisons suivantes :

Les survivants de la tribu persécutée et voyageuse ont fini d'errer par les chemins de l'exil et ont trouvé enfin leur demeure stable sur les rives du Cabircoubat. Ils sont devenus comme "l'arbre planté le long des eaux courantes," s'étant éloignés à jamais du "conseil des impies" et de "la voie des pécheurs."⁽¹⁾ Dans le chapitre précédent, on a pu admirer les merveilles opérées à Lorette par le zèle d'un apôtre. Ce feu sacré de la fervente piété et de la vertu solide, rallumé au prix de tant de sueurs, il suffira désormais de l'alimenter et de l'entretenir.

(1) *Beatus vir qui non abiit in concilio impiorum et in via peccatorum non stetit; erit tanquam lignum quod plantatum est secus decursus aquarum.* (Ps. I, 1-3.)

Œuvre relativement facile, que l'on confiera à des ouvriers plus calmes et plus rassis, chez qui l'enthousiasme du martyr sera remplacé par la constante fidélité à des devoirs humbles et obscurs, dans un poste sans éclat aux yeux des hommes, mais plein de mérites devant Dieu. ⁽¹⁾ Le siècle qui commence verra le drapeau fleurdelisé se replier et repasser les mers ; il verra la suppression de l'illustre et vaillante compagnie de Jésus, qui, après avoir survécu à elle-même dans le dernier missionnaire des Hurons et quelques rares compagnons, s'éteindra pour un temps dans la Nouvelle-France avec la dernière année du siècle.

Durant cette longue période, quatre missionnaires seulement dirigent comme supérieurs la bourgade de Lorette. On leur adjoint tour à tour quelque ouvrier, qui doit aider au ministère des âmes, et surtout étudier les langues indigènes pour se préparer aux missions éloignées. C'est, en effet, à Lorette que sont conservés les précieux travaux du Père Chaumonot, qui devront servir à l'instruction des jeunes missionnaires.

* * *

La première figure de cette galerie lorettaine du 18^e siècle, et sans contredit la plus remarquable, est celle du P. Michel-Germain de Couvert. On a pu mesurer sa valeur à la grandeur de l'œuvre qu'il sut accomplir avec l'aide de la grâce divine. La lettre du P. d'Avaugour ⁽²⁾ constitue son plus bel éloge. Il suffit d'y ajouter quelques dates, et la lettre circulaire qui annonce sa mort, pour lui donner son dernier relief.

(1) " Dans la plupart des missions, le plus souvent très éloignées de Québec et de Montréal, l'existence du jésuite est bien plus tourmentée et plus pénible que dans les villages chrétiens. par exemple, de Lorette et de Saint-François." (P. de Rochemonteix, ouvrage cité, tome III, p. 409.)

(2) Voir chapitre précédent.

Né en 1653, au diocèse de Bayeux, en Normandie, il entra au noviciat des Jésuites, à Paris, en 1672. Il enseigna la grammaire et les humanités à Bourges, et la rhétorique à Alençon, étudia la philosophie et la théologie au collège Louis-le-Grand, à Paris, et fit à Rouen sa troisième année de probation. Après avoir enseigné la philosophie durant trois ans à Arras, il partit pour le Canada.

“ Esprit plus solide que brillant, d'un jugement très sûr et d'une volonté ferme, bien élevé et de relations aimables, ancien professeur de rhétorique et de philosophie, le P. de Couvert semblait destiné aux plus hautes charges dans la province de Paris, quand ses instantes prières déterminèrent les supérieurs à l'envoyer au Canada, où il arriva en 1690.

“ L'année suivante, il était à Lorette avec le P. Chaumonot. Celui-ci n'eut pas de peine à découvrir tout ce qu'il y avait de trésors cachés dans cette riche nature, et soit inspiration de Dieu, soit connaissance des âmes, il lui prédit beaucoup de fatigues et de souffrances, beaucoup de consolations aussi. Le P. de Couvert triompha, en effet, par la douceur et la patience, de toutes les résistances et des indignes traitements des Hurons, et fit de Lorette une chrétienté de choix.” ⁽¹⁾

Il y servit d'abord comme auxiliaire sous le P. Chaumonot, en 1691, sous le P. Julien Garnier, de 1692 à 1694. L'année suivante, il devint supérieur de la mission de Lorette (l'Ancienne), charge qu'il occupa jusqu'en 1713, après avoir conduit et établi définitivement ses ouailles à la Jeune-Lorette. Il devait y passer une dernière année avec son successeur, puis se rendre à Québec pour s'y préparer à la mort.

La lettre suivante, jusqu'ici inédite, adressée au supérieur de la province de France, fait un bel éloge de l'illustre missionnaire.

(1) P. de Rochemonteix, ouvrage cité, tome III, p. 393.

LETTRE CIRCULAIRE, ANNONÇANT LA MORT DU P. MICHEL-GERMAIN DE COUVERT.

1er nov. 1715.

Mon Rév. Père, P. C.,

C'est pour informer V. R. de la perte que fit ces jours passés notre mission dans la personne du P. Michel du Couvert, qu'un gros rhume accompagné d'une fièvre lente et joint à un asthme violent, nous enleva en peu de temps. Depuis quelques années, il se voyait si malade, que malgré son grand zèle, il avait été obligé de quitter une mission qui lui était infiniment chère, et à la conduite de laquelle il avait voulu consacrer le reste de ses jours. Il serait difficile d'exprimer, mon R. P., toutes les fatigues de ce fervent missionnaire, les rebuts qu'il eut à essuyer dans l'exercice de son ministère, tous les obstacles qu'il lui fallut surmonter ; mais il se soutint par sa patience ; et selon la prédiction que lui en avait faite le P. Chaumonot, il eut enfin la consolation de voir les sauvages confiés à ses soins, changer tout à coup, et édifier tout le pays par une vie exemplaire et régulière. Il fallait entretenir cette ferveur naissante, cultiver cette piété encore chancelante, et c'est à quoi le P. de Couvert s'appliqua sans relâche, l'espace de plusieurs années, jusqu'à ce que la divine Providence lui eût envoyé un successeur capable de maintenir dans la mission de Lorette le bon ordre et la régularité que nous y admirons ; alors pressé par ses infirmités, il revint à Québec, où il nous a extrêmement édifiés par sa patience au plus fort de ses maux. Sa piété croissait à mesure qu'il approchait de sa fin. Tout occupé de Dieu, il s'en entretenait volontiers, et il aurait souhaité ne s'entretenir que de lui seul. *Vae tacentibus de te*, disait-il souvent en s'adressant à Dieu, à l'exemple de saint Augustin, et déjà sur le point d'expirer, il nous recommanda surtout de parler souvent

de Dieu dans nos récréations. Comme ses infirmités ne lui permettaient plus d'offrir lui-même le saint sacrifice, il tâchait d'y suppléer par son exactitude à assister aux divins mystères, et à se nourrir de la sainte Eucharistie. C'était, disait-il, de ce pain céleste qu'il tirait toute sa force ; aussi, quoiqu'il lui en coûtât, il s'efforçait de le prendre, et on ne pouvait lui rendre un plus grand service que de lui en fournir le moyen.

Dans de si heureuses dispositions, et déjà ne soupirant qu'après la possession de Dieu, il fut attaqué d'une maladie qui lui laissa une parfaite connaissance jusqu'au dernier soupir, et dont il sut profiter parfaitement. Si nous fûmes édifiés de l'empressement avec lequel il demanda les derniers sacrements de l'Église, nous le fûmes encore davantage de la piété avec laquelle il les reçut. Insensiblement le corps s'affaiblissait, mais l'esprit prenait de nouvelles forces, et l'on peut dire que ce Père employa ses derniers moments dans un parfait et continu exercice de confiance et d'amour envers Jésus-Christ et sa très sainte mère ; confiance et amour qu'il exprimait par des aspirations si fréquentes et si animées qu'il était difficile de n'en être pas vraiment pénétré. On peut dire qu'on a remarqué en lui l'effet de la prédiction de cette sainte religieuse qui, de concert avec le P. de la Colombière, établit la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus. Le Père de Couvert y était entré depuis quelque temps ; et de là quel renouvellement de ferveur ! quels doux transports vers le Sacré-Cœur de Jésus ! Selon la prédiction de cette vertueuse religieuse, le Cœur de Jésus, voilà quel était son asile, son refuge et le lieu où il voulait expirer. Grâce singulière qui lui a été accordée, en effet, aussi bien qu'au P. Alphonse Esquerra, dont il avait souvent envié le bonheur, puisqu'à l'exemple de ce Père, il eut la consolation de mourir en baisant la plaie du sacré côté de Jésus-Christ.

Le P. de Couvert était âgé d'environ 62 ans. dont il avait passé près de 42 dans la compagnie, 22 desquels il avait consacrés dans la mission de Lorette ⁽¹⁾. Quoique ses grands et fructueux travaux, suivis d'une mort si sainte, me donnent tout lieu de croire qu'il reçoit à présent la récompense destinée aux ouvriers évangéliques, je ne laisse pas néanmoins de demander pour lui à V. R. les suffrages ordinaires de la compagnie.

Je suis avec un profond respect dans l'union de vos SS. SS.

Mon R. P.,
de V. R.

le très humble et très obéissant serviteur,

JOS. GERMAIN, *Soc. Jesu.*

* * *

Le premier ouvrier adjoint au P. de Couvert à l'ancienne-Lorette, fut le P. Pierre de Lagrenée. Il n'y passa qu'un an (1695). Il devait revenir plus tard à la Jeune-Lorette, pour y travailler pendant deux ans (1702 à 1704) sous le même supérieur.

Il était né en 1659, à Paris, où il entra au noviciat des Jésuites, en 1677. Il enseigna la grammaire, les humanités et la rhétorique à Hesdin et à Eu. Après avoir étudié la théologie au collège royal de la Flèche, et fait à Rouen sa troisième année de probation, il partit pour le Canada en 1693. Pendant son professorat à Hesdin, n'étant pas encore prêtre, il enseignait le catéchisme aux pauvres de la ville dans l'église paroissiale, préluant

(1) C'est par erreur que, dans le chapitre quatrième, le ministère du P. de Couvert, dans les deux Lorettes, se trouve limité à 17 ans. Durant quatre ans, de 1700 à 1702, puis de 1704 à 1706, le P. de Couvert fut le seul prêtre à la Jeune-Lorette. De 1702 à 1714, il eut comme aide un frère coadjuteur, Benoit Lucas, qui outre le métier de tailleur, était chargé des travaux domestiques.

ainsi à sa carrière de missionnaire. Il fut successivement employé à Saint-Louis-du-Sault, à Lorette, à Montréal, où il fut supérieur, et à Québec, où il exerça longtemps les fonctions de préfet des classes. Il mourut au collège de Québec en 1736 ⁽¹⁾.

* * *

Le P. Pierre Milet ⁽²⁾ succéda en 1696 au P. de Lagrénée comme collaborateur du P. de Couvert. Il devait passer avec lui la dernière année de son séjour à l'Ancienne-Lorette, et la première à la Jeune-Lorette, où il fit les fonctions de curé pour les Français déjà établis en cet endroit.

Il était né à Bourges, en 1633, et était entré dans la compagnie, à Paris, à l'âge de vingt ans, après avoir été reçu *maître-ès-arts*. Après avoir été professeur à la Flèche et à Compiègne. et avoir terminé ses études théologiques au collège Louis-le-Grand, il partit, en 1668, pour le Canada.

A peine fut-il arrivé que l'illustre chef iroquois Garakontié qui, l'année suivante, devait être baptisé dans la cathédrale de Québec par monseigneur de Laval, vint demander deux missionnaires pour ses cantons. Le P. Milet eut le bonheur d'être choisi avec le P. de Carheil pour cette glorieuse mission. Longtemps il évangélisa les Onneïouts. Il avait un don particulier pour les instruire des vérités de la religion ; il fit un grand nombre de conversions surtout parmi les notables de la nation. Jamais missionnaire ne fut plus populaire, ne lutta plus efficacement contre la superstition, et ne sut mieux faire respecter la croix, même par les ennemis de la foi ⁽³⁾. Les

(1) Arch. gén : catalogue de la province de France.

(2) Quelquefois ce nom s'écrit *Millet*.

(3) D'après le P. Beschefer, *Relation inédite*, 21 oct. 1683.

Onnontagués l'appelaient Teharonhiagannra, "celui qui lève les yeux au ciel," tant sa piété les avait impressionnés. Il avait implanté à Onéida la dévotion à la sainte Famille, qui inspira tant de ferveur aux filles et aux veuves qu'elles refusaient courageusement toute alliance avec des païens, quelque fût leur rang.

Le P. Milet devait souffrir pour la foi de la main de ces mêmes Onneïouts qu'il avait évangélisés. C'était après l'ouverture de cette malheureuse guerre de 1687 allumée par le guet-apens de Catarakoui.

Voici en quels termes le P. Jean de Lamberville, supérieur des missions iroquoises à l'époque de leur dispersion, raconte la captivité du P. Milet. Ecrivain de Paris à un missionnaire de Chine, le 23 janvier 1695, il dit :

" Il (le P. Milet) fut ensuite pris par les Iroquois, prest à estre bruslé à petit feu après avoir ouï cent reproches qu'ils luy firent que c'estoit en vain qu'il les avait instruits de nos mystères, que nous estions des perfides etc. Un homme et une femme, l'un et l'autre affectionnés au christianisme et X^m, firent des présens et intriguèrent si bien qu'ils sauvèrent la vie du dit Père Millet, qu'ils adoptèrent pour leur père décédé il y avait longtemps ; et de leur logis ils ont fait une chapelle, où le Père fait ses fonctions de missionnaire, de sorte qu'au milieu de ces ennemis barbares il entretient le culte de Dieu, et y a converti beaucoup d'Iroquois. Après avoir esté 5 ans chez eux, assistant à la mort des prisonniers françois que l'on brusloit, et faisant donner la vie à d'autres, il a esté ramené à Kébec capitale de la nouvelle France avec 15 captifs françois."

Le vaillant ouvrier était à l'Ancienne-Lorette, quand le 5 février 1697, une députation de trente-trois Onneïouts vint à Montréal supplier Ononthio (M. de Callières) de leur donner pour missionnaire le P. Milet, " qui les aimoit beaucoup, malgré les maux qu'ils lui

avoient fait souffrir.” “Ce missionnaire, ajoute l'historien Charlevoix,⁽¹⁾ ne parloit qu'avec tendresse des Onneyouths, à qui il n'avoit pourtant point d'autre obligation, que les occasions qu'ils lui avoient fournies de mériter beaucoup pendant cinq ans d'un rude esclavage.”

La mission de Lorette peut se réjouir de compter parmi ses évangélistes un tel confesseur de la foi, et l'invoquer comme un de ses protecteurs au ciel.⁽²⁾

* * *

Le P. Milet est remplacé, en 1698, par le P. Jacques de Lamberville déjà mentionné, à qui succède l'année suivante, le P. Pierre Raffeix, de la province de Toulouse. Né au diocèse de Clermont, en Auvergne, en 1633,⁽³⁾ il entre au noviciat des Jésuites en 1653. Après avoir, selon l'usage de la compagnie, enseigné plusieurs années à Aubenas, à Rodez, à Aurillac et à Alby, et fait son cours de théologie à Toulouse, il fut envoyé au Canada en 1663. En 1666, il fut nommé avec le P. Frémin à la mission des Cayugas, mais ne put s'y rendre, parce que le marquis de Tracy projetait dans le temps une invasion du pays des Mohawks. Il accompagna cependant, cette année, les troupes en qualité d'aumônier. En 1667, il hiverna aux îles Percées (aujourd'hui, îles Communes), en face de Boucherville. Chargé d'administrer la seigneurie des Jésuites, à la Prairie de la Magdelaine, il y fonda la résidence et la mission de Saint-François-Xavier-des-Prés⁽⁴⁾. En 1671, il

(1) *Hist. de la Nouvelle-France*, tome II, p. 200.

(2) J'ay eu bien de la joye que le père Millet aye eu toute La présence d'Esprit qu'on pouvoit souhaiter avant sa mort ; c'estoit un grand missionnaire et un grand homme de bien.” (Lettre du P. Jean de Lamberville à la Mère Saint-Jean l'Évangéliste, chez les Ursulines de Québec, datée de Paris le 1^{er} février 1711. Arch. du monastère des Ursulines de Québec.) Dans la grande édition américaine des Relations, tome LXIV, p. 275, on indique le 31 décembre 1708, comme date de la mort du P. Milet.

(3) D'après le P. Sommervogel, il était né en 1635.

(4) Le P. Chauchetière, dans sa *relation annuelle* (1670), dit qu'il “estoit infatigable dans le soing qu'il prenoit des sauvages et des françois.”

remplça à Cayuga, le P. de Carheil malade. Quand ce dernier, guéri de ses infirmités à la suite d'un pèlerinage à Sainte-Anne de Beaupré, retourna à son poste, le P. Raffeix se rendit chez les Senecas qu'il évangélisa jusqu'en 1680. Tout en prêchant la bonne nouvelle, le P. Raffeix, qui était un hydrographe distingué, dressa plusieurs cartes précieuses des pays qu'il avait parcourus. ⁽¹⁾

“ La vie du missionnaire à cette époque chez les Iroquois supérieurs était extrêmement pénible. Qu'on en juge par ce passage de la Relation de 1676-77.

“ Leur plus grand employ est de souffrir et pour ainsy dire mourir à tout moment par les menaces continuelles et par les insultes que ces barbares leur font qui ne laissent pas nonobstant tout cela d'enlever bien des âmes au démon.”

Après une telle expérience et des travaux si méritoires, il est facile de conclure que les deux années de ministère du P. Raffeix à Lorette furent des plus efficaces pour le bien des âmes, et qu'il a contribué, dans une large mesure, à l'œuvre de conversion si bien commencée par son supérieur, le P. de Couvert.

Le P. Raffeix était aussi habile administrateur que fervent missionnaire. Les annales du monastère des Ursulines de Québec lui en rendent témoignage.

“ Ce révérend Père, dit la chronique, avait dirigé les travaux de rétablissement du monastère en 1687, ⁽²⁾ et il avait encore puissamment aidé les Ursulines dans les

(1) Ces cartes, conservées en France, à la Bibliothèque nationale ou au bureau de la Marine, sont intitulées comme suit : *Carte des régions les plus occidentales du Canada. Le lac Ontario avec les pays adjacents et surtout les cinq nations iroquoises. La Nouvelle-France, de l'Océan au lac Erié, et au sud, jusqu'à la Nouvelle-Angleterre.* La première de ces cartes est munie d'une légende concernant les voyages du P. Marquette et du sieur Joliet.

(2) Après le second incendie.

constructions qui venaient de se terminer.” (1) “ Nous avons recours à lui, disent ces mêmes annales, dans tous nos besoins. Il nous prêtait de l’argent, quoique rare, et il attendait notre commodité pour le lui rendre. Rencontrait-il quelque bon marché, il venait aussitôt en faire part à notre dépositaire, se montrant en tout à notre égard un véritable père. Sur le déclin de l’âge, il agissait encore avec la ferveur d’un jeune prêtre, ne se relâchant en rien de ses premières habitudes, surtout de celle de se rendre au confessionnal dès la pointe du jour, et d’y rester le soir le plus tard possible, coutume qu’il observa pendant cinquante ans pour la commodité des artisans et des pauvres, sans que les froids rigoureux de nos hivers pussent jamais ralentir en rien son courage.

“ Sa confiance en Marie était toute filiale : on le voyait encore, à 90 ans, diriger tous les matins ses pas tremblants vers la chapelle de la congrégation établie aux Jésuites, afin d’offrir ses hommages à la très digne Mère de Dieu ! ” (2)

Son séjour près du sanctuaire de la Madone à Lorette n’avait pas peu contribué à l’entretenir dans sa piété envers la reine du ciel.

Ce vétéran des missions sauvages mourut à Québec en 1727. (3)

* * *

L’année 1706 voit arriver à la Jeune-Lorette, comme adjoint du P. de Couvert, le P. Louis d’Avaugour, (4) destiné à devenir à son tour, en 1713, supérieur de la

(1) Parmi ces constructions, la plus importante fut celle de la chapelle actuelle du monastère.

(2) *Les Ursulines de Québec*, tome II, p. 170.

(3) Les autres historiens fixent sa mort au mois d’août 1724, ce qui lui donnerait 91 ans.

(4) Il était entré dans la compagnie en 1695, à l’âge de vingt-cinq ans. Il fut ordonné prêtre à Québec.

mission, avec le P. de Couvert comme assistant, et à diriger seul la bourgade dès l'année suivante.

La lettre admirable qui fait la matière du chapitre précédent, fut écrite, on le sait, par le P. d'Avaugour. Il eut le privilège de collaborer avec le P. de Couvert à la réforme des Hurons et à leur maintien dans les voies de la rectitude. Bien que son humilité l'oblige de se tenir à l'ombre, il partage malgré lui l'éloge qu'il trace de son vénérable supérieur.

Le P. d'Avaugour dut quitter Lorette en 1716 pour occuper au collège de Québec la charge de procureur des missions. En 1718 et 1719, il est supérieur à Montréal. En 1720, il part pour les missions de la Louisiane. ⁽¹⁾ En 1727, il retourna en France, où il remplit les fonctions de procureur de la mission canadienne jusqu'à sa mort, le 4 février 1732. ⁽²⁾

En 1715, le P. d'Avaugour reçoit comme assistant, le P. Pierre-Daniel Richer, homme de vertu éminente, dit l'historien Shea, ⁽³⁾ et qui doit, l'année suivante, lui succéder comme missionnaire et comme curé jusqu'en 1761, consacrant à la desserte de la Jeune-Lorette quarante-cinq années de sa carrière sacerdotale. Il sut, comme le P. d'Avaugour, maintenir les sauvages lorettains dans leur ferveur et leur tempérance primitives. Le dépôt du zélé P. de Couvert était ainsi fidèlement conservé.

L'historien Charlevoix en rend témoignage, en racontant son pèlerinage à Lorette en 1721.

(1) Cette assertion est empruntée aux notes biographiques de la grande édition américaine des *Relations*. D'après une lettre manuscrite du P. d'Avaugour conservée aux archives des Ursulines de Québec, on pourrait raisonnablement conclure qu'il était à Paris dans l'automne de 1719.

(2) Le P. d'Avaugour, outre les affaires temporelles de la compagnie, gérait celles des Ursulines et des Hospitalières de Québec. Ses états de compte conservés dans les archives du monastère des Ursulines sont des modèles d'exactitude, de clarté et d'écriture. Dans une liste manuscrite des personnes renommées pour leurs vertus, conservée aux archives de l'Hôtel-Dieu du Précieux-Sang à Québec, on trouve le nom du P. Louis d'Avaugour.

(3) *History of Catholic Missions*, p. 199.

“ Ce qui, dit-il, fait à tous une impression d'autant plus grande que la réflexion même y contribue, c'est la solide piété des Habitans de ce Désert.

“ Ce sont des sauvages, mais qui n'ont plus de leur naissance et de leur origine, que ce qui en est estimable, c'est-à-dire, la simplicité et la droiture du premier âge du monde, avec ce que la grâce y a ajouté : la foi des patriarches, une piété sincère, cette droiture et cette docilité de cœur, qui font les saints ; une innocence de mœurs incroyable, un christianisme pur, et sur lequel le monde n'a point soufflé l'air contagieux, qui le corrompt, et souvent des actes des plus héroïques.... Rien n'est comparable à la ferveur et à la modestie, qu'ils font paraître dans tous leurs exercices de religion, et je n'ai encore vu personne, qui n'en ait été touché jusqu'au fond de l'âme.... Celui qui les gouverne présentement, ⁽¹⁾ n'a plus qu'à entretenir les choses sur le pied où il les a trouvées. Il est vrai qu'on ne sauroit porter plus loin les précautions, dont on use pour empêcher que le relâchement ne s'y introduise de nouveau, les boissons enivrantes, la plus ordinaire, et presque la seule pierre d'achoppement, qui puisse faire tomber les sauvages, y sont interdites par un vœu solennel, dont la transgression est soumise à la pénitence publique, aussi bien que toute faute qui cause du scandale ; et la rechute suffit ordinairement pour bannir le coupable, sans espérance de retour, d'un lieu, qui doit être l'asyle impénétrable de la piété et de l'innocence. La paix et la subordination y règnent parfaitement ; et tout ce village semble ne faire qu'une famille, réglée sur les plus pures maximes de l'Évangile. Cela étonne toujours quiconque sçait jusqu'où ces peuples, et les Hurons surtout, portent naturellement la fierté et l'esprit d'indépendance.” ⁽²⁾

(1) Le P. Richer.

(2) *Histoire de la Nouvelle-France*, 1744, tome III, p. 82.

C'est au P. Richer que revient l'honneur d'avoir élevé, en 1722, la première chapelle en pierre dans la bourgade des Hurons. Plus tard, quand cet édifice devint la résidence des missionnaires, ce fut encore le P. Richer qui érigea, en 1730, la chapelle actuelle, plus digne de la sainte madone de Lorette, bien que destinée, à raison de ses dimensions plus considérables (60 x 24 pieds, sans la sacristie) à faire oublier les modestes proportions de la *santa casa*, plus fidèlement observées, d'après Charlevoix, dans la première chapelle de la mission. ⁽¹⁾ La construction du moulin à farine suivit d'une année (1731) celle de la chapelle, et compléta la série des entreprises du P. Richer.

Quand les Ursulines de Québec célébrèrent par un *triduum* fort solennel, commencé le 1^{er} août 1739, le premier centenaire de leur arrivée au Canada, les Hurons de Lorette y prirent une part notable. Du reste, leur concours était de rigueur dans une fête qui leur rappelait leur vocation à la foi, en évoquant le souvenir de ces femmes vaillantes et généreuses qui avaient tout quitté pour gagner à Jésus-Christ et façonner à la vertu les filles de leur nation. C'étaient les pères, les époux et les fils de maintes élèves du *séminaire* huron qui venaient témoigner, par des chants pieux, leur reconnaissance envers le Grand Esprit qui les avait faits chrétiens, et envers

(1) A la Jeune-Lorette, comme à l'Ancienne, on avait tenu à bâtir sur le modèle et d'après les dimensions de la *sainte maison* de Nazareth. "A trois lieues vers le Nord-Est, il y a un petit village de Hurons chrétiens, dont la chapelle est bâtie sur le modèle et avec toutes les dimensions de la *santa casa* d'Italie, d'où l'on a envoyé à nos Néophytes une image de la Vierge, semblable à celle que l'on voit dans ce célèbre sanctuaire." (*Hist. de la Nouvelle-France*, tome III, p. 81). Le P. Richer, sans doute pour accommoder sa congrégation, devenue plus nombreuse par l'accession des familles françaises établies en cet endroit, dut augmenter les dimensions de la seconde chapelle en pierre, et sacrifier à une heureuse nécessité un point de ressemblance avec la demeure de la sainte Famille. Du reste, cette ressemblance, à l'Ancienne-Lorette (chapelle en *briques* de 40 sur 20 pieds), et à la Jeune (première chapelle en *bois* de 35 sur 24 pieds) n'avait pas toujours été rigoureusement exacte. Le naturaliste Kalm, visitant Lorette en 1745, dit qu'on "prétend" qu'il y a une ressemblance pour la forme et les dimensions, entre la chapelle de la Jeune-Lorette et la *santa casa* d'Italie.

les “ vierges de la prière ” qui avaient instruit et sanctifié les femmes de leur tribu.

“ La solennité, dit la chronique du monastère, fut terminée par une grande messe que les sauvages vinrent chanter dans notre église, ⁽¹⁾ après laquelle ils se réunirent au parloir pour haranguer les religieuses qui les payèrent de retour par un beau et bon festin. ⁽²⁾ ”

Ce dernier article du programme a toujours été fort goûté des enfants de la forêt.

Il reste encore, au monastère, des souvenirs parlants de cette fête mémorable. Ce sont des strophes écrites en gros caractères sur des banderolles de papier blanc.

La suivante exprime mieux que toutes les autres le motif de la reconnaissance des Hurons.

Qu'on ne me parle plus des vains travaux d'Hercule ;
 Je ne suis enchanté que de voir Ste Vrsule
 Qui du ciel conduit un vaisseau
 Pour annoncer la foi dans ce pais nouveau.
 Ses compagnes à peine y furent débarquées
 Qu'a prescher Jésus-Christ on les vit occupées.
 Depuis cent ans c'est leur employ
 Du vrai Dieu d'enseigner à leur sexe la loy.

Le P. Richer fut aidé successivement, dans la desserte de la mission, par six jeunes confrères, dont voici les noms par ordre de date.

Le P. Pierre de Lauzon, de 1716 à 1718 ; le P. de la Richardie, de 1726 à 1728 ; le P. de Gonnor, une première fois, de 1735 à 1737, puis de 1740 à 1742 ; le P. Pierre Potier, durant la fin de 1743 et le commencement de 1744 ; le P. Jean-Baptiste François Salleneuve, de 1750 à 1754. Enfin, le P. Etienne-Thomas de Villeneuve-Girault, arrivé à Lorette en 1755, devait y remplacer le P. Richer en 1761, et gouverner la mission jusqu'en 1790. Le P. Richer fut seul desservant durant les intervalles résultant

(1) La chapelle actuelle des Ursulines ouverte au culte en 1724.

(2) *Les Ursulines de Québec*, tome II, p. 186.

du départ successif de ces divers missionnaires, venus surtout pour étudier les langues indigènes, et se dirigeant ensuite vers le théâtre de leurs labeurs évangéliques.

Le P. Potier, observateur attentif des personnages, des paroles et des actions, nous a laissé des notes sur le P. Richer, avec qui, pourtant, il n'a vécu que quelques mois.

“ Le P. Richer, dit-il dans ses notes, eut toutes les attentions possibles pour moi... Il mène les sauvages à la baguette. Les Français le craignent, l'estiment et le consultent dans leurs différends, et s'en tiennent à sa décision.”

Le bon Père, tout en soignant les âmes de ses ouailles, ne négligeait pas leur bien-être corporel, comme le rapporte son fidèle chroniqueur. “ Il soigne, donne des médecines, va porter les sacrements aux malades.”

Son nom en huron, toujours d'après le même, était Henetiron, qui signifie “ chat sauvage.”

L. St-G. Lindsay, Ptre.

(A suivre)



LOUIS JOLLIET

PREMIER SEIGNEUR D'ANTICOSTI

(Suite)

VI

La petite rivière Chicago entrant dans le lac Michigan en traversant un marécage. (1) Tout auprès, sur la rive du lac, s'élevait une bourgade que le célèbre interprète Nicolas Perrot avait visitée deux ans auparavant (1671). Elle était habitée par des Miamis. L'emplacement de ce pauvre village indien est occupé aujourd'hui par un des quartiers de la somptueuse cité de Chicago, un des centres les plus étonnants de l'activité humaine qui existent au monde.

Nos voyageurs franchirent sans accidents la longue distance (près de cent lieues) qui sépare Chicago de la baie Verte. Ils longèrent la rive où s'élève la ville de Milwaukee, fondée au dix-neuvième siècle par Salomon Juneau. La prudence les forçait à ne pas trop s'éloigner du rivage. Le grand lac, alors comme aujourd'hui, était sujet à de subites colères soudainement apaisées.

Un poète moderne a signalé cette inconstance de la vague michigane dans des vers qui eussent étonné les lettrés du dix-septième siècle. "O vieux lac," — s'écrie-t-il,

"Laisse-moi donc saisir un mot de la prière
Que, depuis ton matin, tu dis incessamment,
Ravi dans un transport d'extase solitaire
Dont tes siècles n'ont pu briser l'enchantement !

(1) Grâce au génie américain, cette rivière coule aujourd'hui en sens inverse.

“ Ah ! quand tes cris d'amour font pleurer les rivages,
Quand tu poursuis Celui qu'appellent tes clameurs
Et couronnes ton front d'écume ou de nuages,
N'es-tu pas effrayé de tes propres grandeurs ?

“ Oui, tu roules alors, dans tes vagues plaintives,
Les âmes en sanglots des générations
Dont le râle de mort a laissé sur tes rives
Un long voile flottant de lamentations.

“ Réponds ! n'entends-tu pas les sublimes *encore* !
Que te lancent les cieux avec frémissement ?
Jusqu'à ce que, *soudain*, en ton berceau sonore,
La main de l'Eternel t'endorme doucement ?

.....
“ Ton grand calme du soir émeut plus qu'un tonnerre :
C'est l'heure enchanteresse où chaque flot, sans bruit,
Ecoute longuement la romance légère
De l'aimable beauté que ta beauté séduit.”
.....

Ce fut un moment solennel que celui où le Père Marquette se sépara de son compagnon, à la baie des Puans, après plus de trois mois de vie commune, dans un voyage semé d'incidents imprévus, de situations dramatiques, de dangers sans nombre heureusement conjurés. Le rêve des explorateurs était devenu une réalité, et cette réalité n'avait rien eu de décevant. Le bon religieux était accablé de fatigue; il sentait déjà les premières atteintes de la maladie qui devait le conduire au tombeau. Il aurait pu se rendre immédiatement à la mission du Saut-Sainte-Marie, où se trouvait le Père Dreuilletes, tout au moins aurait-il pu se rendre à sa mission de Saint-Ignace de Michillimakinac, afin d'y prendre quelques jours de repos et d'y recevoir des nouvelles de Québec et de la France; mais il était avant tout apôtre et missionnaire: il s'arrêta pour aller, par les cabanes, catéchiser les pauvres Sauvages de la baie. (1)

(1) L'historien protestant Francis Parkman s'exprime ainsi au sujet des premiers missionnaires jésuites du Canada : “ Une vie isolée, privée de toutes relations sociales et de tout ce que l'ambition poursuit avec ardeur, puis une mort solitaire ou sous les formes les plus effrayantes, telle était la perspective des missionnaires. Leurs ennemis peuvent, s'ils le veulent, les taxer de crédulité, de superstition ou d'un aveugle enthousiasme; la calomnie n'arrivera pas à les convaincre d'hypocrisie et d'ambition. Ils entraient dans la carrière avec la droiture d'âme des martyrs et l'héroïsme des saints.

“ On trouvera difficilement dans l'histoire de l'humanité une piété plus ardente,

Jolliet et Marquette se dirent donc adieu vers la fin du mois de septembre, peut-être pour ne plus jamais se revoir.

Il est possible que les deux découvreurs, désormais illustres, se soient rencontrés de nouveau avant le départ définitif de Jolliet pour Québec, — qui n'eut lieu qu'au printemps suivant, — mais personne ne saurait l'affirmer avec certitude.

Jolliet continua sa route et atteignit bientôt Saint-Ignace de Michillimakinac, où il apprit aux Hurons de la mission que le P. Marquette avait accompli heureusement son voyage. Le feuillage avait pris les riches couleurs de l'automne et le paysage était dans toute sa splendeur empourprée lorsque les explorateurs arrivèrent au saut Sainte-Marie.

On a dû remarquer que les tribus indiennes de l'Amérique du Nord portent souvent les noms de leurs bourgades, ou, si l'on veut, que les bourgades indiennes portent souvent les noms des tribus qui les habitent : ainsi les Maskoutens, les Moïngouénas, les Péouaréas, les Mitchigaméas, habitaient, respectivement, les bourgades de Maskoutens, de Moïngouéna, de Péouaréa, de Mitchigaméa. Pour se conformer à cet usage, on donna, dès le dix-septième siècle, le nom de Sauteurs, ou Sauteux, aux Indiens du voisinage du saut Sainte-Marie. Ces Indiens étaient les Noquets, les Achipoés et les Malamechs, dont les descendants ne sont plus connus que sous le nom de Sauteux.

Le voyage officiel de Jolliet pouvait être considéré comme terminé. Il lui restait cependant à rédiger définitivement la carte et le journal de son exploration, ce qu'il s'empressa de faire en arrivant au Saut-Sainte-Marie. Il dressa même ces pièces en plusieurs expéditions, et il en laissa une entre les mains d'un Père jésuite, probablement du Père Dreuilletes,

une abnégation de soi-même plus complète, un dévouement plus constant et plus généreux... Dans tous les récits de cette époque héroïque, on ne rencontre pas une ligne qui permette de soupçonner un seul de ces valeureux soldats d'avoir faibli ou chancelé un moment. Le grand mobile de toutes leurs actions était la plus grande gloire de Dieu." — (*The Jesuits in North America.*)

qui était alors le supérieur de la mission de Sainte-Marie du Sault.

Jolliet s'occupa aussi de l'éducation du jeune esclave de Péouïaréa, qu'il comptait présenter à Frontenac. C'était un enfant intelligent et bon ; il fit de rapides progrès, et apprit en peu de temps à lire et à écrire assez couramment. Le Père Dreuillettes fut sans doute son précepteur. Il était dans sa dixième année : peut-être fut-il baptisé avant son départ pour Québec.

Ce fut vers la fin du mois de mai de l'année 1674 que Jolliet partit pour s'en retourner à la capitale de la Nouvelle-France. Il était accompagné de deux canotiers, dont l'un était le jeune esclave de Péouïaréa. Il emportait avec lui plusieurs "raretés" du pays des Illinois et des Akanséas, et sans doute aussi une certaine quantité de peaux de castors. (1)

Tous les pays que traversèrent Jolliet et ses deux compagnons étaient amis de la France ; seule la rive droite du lac Ontario était occupée par une nation trop souvent hostile ; mais les voyageurs français suivaient toujours le côté nord du lac, où l'on venait du reste de construire un fort que Jolliet n'avait pas encore vu : le fort Frontenac. (2)

Robert Cavelier de La Salle commandait au fort Frontenac en 1674. On a supposé que Jolliet lui fit voir la carte de la vallée du Mississipi qu'il emportait avec lui ; mais il n'est pas absolument certain que La Salle se trouvât au fort au moment où Jolliet s'y arrêta.

On était dans les grandes chaleurs de l'été. Le soleil de juillet donnait des reflets d'or aux flots du lac Ontario. Jolliet profitait des longs crépuscules pour naviguer sans fatigue à travers les chenaux des "mille îles," — mille corbeilles débordantes de parfums, de verdure et de fraîcheur. Quelques jours

(1) Il ne faut pas oublier que Louis Jolliet était "commerçant", tout en étant explorateur et géographe. Peu de temps avant son départ pour le Mississipi, — le 1er octobre 1672, — il avait signé un contrat de société avec François de Chavigny et Zacharie Jolliet.

(2) Katarakoui, aujourd'hui Kingston, à soixante lieues au-dessus de Montréal.

plus tard il arrivait à Lachine, au-dessus du saut Saint-Louis, où il s'était embarqué pour l'Ouest vingt et un mois auparavant.

Lachine était le point de départ, et souvent aussi de retour, des longs voyages en canots vers les régions de l'Ouest. On chargeait les marchandises et les canots d'écorce dans des charrettes, pour les transporter de Ville-Marie à Lachine ou de Lachine à Ville-Marie. S'il n'y avait pas de voiture de disponible à Lachine, les hommes portaient sur leurs épaules les canots arrivant de l'Ouest, et les remettaient à flot au-dessous des rapides, pour les conduire jusqu'à Montréal.

Quelquefois les voyageurs sautaient simplement les rapides dans leurs canots, ce qui était moins dangereux que la navigation qui devait suivre immédiatement, entre les îles et les rochers à fleur d'eau situés au-dessous du saut proprement dit.

Jolliet se trouvait précisément au-dessous du " grand saut ", dans ce voisinage des petites îles si fécond en naufrages, lorsque, soudain, son canot chavira, et il fut précipité dans le fleuve avec ses compagnons. Ceux-ci périrent immédiatement, submergés par les flots. Quant à Jolliet, grâce à son adresse, à sa force physique et à la puissance de sa volonté, il put lutter pendant quatre heures contre la mort.

Ayant réussi à prendre pied de manière à se maintenir la tête constamment hors de l'eau, il concentra tous ses efforts à résister à l'action du courant. Il ne fallait pas songer à se jeter à la nage dans les tourbillons qui l'entouraient. De fois à autre sa voix lançait un cri de détresse qui se perdait dans le bruit des flots... Que se passa-t-il dans l'âme du jeune explorateur pendant ces longues heures d'angoisses?... Vit-il briller, au loin, pour ranimer son courage, le clocher de la petite église érigée dès lors à Ville-Marie en l'honneur de Notre-Dame de Bon-Secours?... Peu à peu ses forces le quittèrent : il sentit que ses jambes allaient bientôt céder sous l'effort du courant ; un nuage vint obscurcir sa vue et sa pensée ; ses traits devinrent livides, ses yeux se fermèrent, ses bras battirent l'air par un

mouvement instinctif; puis il s'affaissa sur lui-même et fut entraîné dans l'abîme...

“ Je fus sauvé — écrivit-il quelques semaines plus tard — après avoir été quatre heures dans l'eau, ayant perdu la vue et la connaissance, par des pêcheurs qui n'allaient jamais dans cet endroit, et qui n'y auraient pas été si la sainte Vierge ne m'avait pas obtenu cette grâce de Dieu, qui arrêta le cours de la nature pour me tirer de la mort.”

Le naufragé fut transporté immédiatement à Ville-Marie, peut-être chez son ami Monsieur Leber, peut-être à l'Hôtel-Dieu. (1)

Le bruit des découvertes de Louis Jolliet était déjà parvenu jusqu'à Québec, où l'imagination populaire avait ajouté encore à ce qu'elles avaient d'extraordinaire, — quelques-uns ont écrit “ de fabuleux ”. La nouvelle de l'accident dans lequel le jeune explorateur avait failli perdre la vie, vint accroître la sympathie qu'on lui portait; lorsque enfin il arriva dans sa ville natale, les cloches des églises sonnèrent, la population se porta à sa rencontre et il fut acclamé avec enthousiasme.

Après avoir embrassé sa mère, alors âgée de cinquante-six ans, et reçu la visite des autres membres de sa famille et de ses plus intimes amis, Jolliet se rendit auprès de Frontenac pour lui rendre compte de son exploration. Il s'excusa de ne pouvoir en présenter immédiatement une relation écrite officielle, mais les détails qu'il donna de vive voix sur tout le pays qu'il avait parcouru et sur la facilité d'établir des communications par eau entre les grands lacs et le golfe du Mexique, frappèrent l'illustre gouverneur et l'intéressèrent à un haut degré.

Jolliet ne manqua pas non plus de se rendre au collège des Jésuites, qui était pour lui comme une deuxième maison pa-

(1) Les anciennes archives de l'Hôtel-Dieu de Montréal, que nous avons voulu consulter, ont malheureusement été détruites dans un incendie.

ternelle, afin d'y donner les renseignements complets qu'on attendait de lui. Ce fut en quelque sorte sous sa dictée que le Père Dablon écrivit sa "Relation de la découverte de la Mer du Sud," envoyée en France le 1er août 1674. (1)

Quelques jours ou quelques semaines plus tard, Jolliet présenta au gouverneur la carte que nous avons désignée sous le nom de "Carte de Jolliet", au chapitre III de cette étude. Sur la carte même (qui a été rééditée récemment par M. Thwaites dans sa collection: *The Jesuits Relations and allied documents*), l'explorateur avait écrit la lettre suivante:

"A Monseigneur le Comte de Frontenac, Conseiller du Roy en ses Conseils, Gouverneur et Lieutenant Général pour Sa Majesté en Canada, Acadie, Ile Terre-Neuve et autres pays de la Nouvelle-France.

" Monseigneur,

"C'est avec bien de la joye que j'ay l'honneur de vous présenter cette Carte, qui vous fera connoistre la situation des rivières et des lacs sur lesquels on navigue au travers du Canada, ou Amérique Septentrionale, qui a plus de 1200 lieues de l'Est à l'Ouest.

"Cette grande rivière, au-delà des lacs Huron et Illinois, qui porte votre nom, savoir Rivière Buade, pour avoir été découverte ces années dernières, 1673 et 1674, par les premiers ordres que vous me donnâtes en entrant dans votre gouvernement de la Nouvelle-France, passe entre la Floride et le Mexique, et, pour se décharger dans la mer, coupe le plus beau pays qui se puisse voir. Je n'ay rien vu de beau dans la France comme la quantité des prairies que j'y ai admirées, ni rien d'a-

(1) L'ancien élève du "Collège de Québec" dut aussi rencontrer alors chez le^s Jésuites celui qui, vraisemblablement, avait été son professeur d'astronomie et de mathématiques: le sieur Martin Boutet, un simple *donné* de la Compagnie de Jésus, qui semble avoir joui de la considération et de la confiance de toutes les autorités de la colonie.

gréable comme la diversité des bocages et des forêts, où se cueillent des prunes, pommes, grenades, citrons, meures, et plusieurs petits fruits qui ne sont point en Europe. Dans les champs on fait lever les cailles; dans les bois on voit les perroquets; dans les rivières on prend des poissons qui nous sont inconnus pour le goust, figure et grosseur. Les mines de fer et les pierres sanguines, qui ne s'amassent jamais que parmi le cuivre rouge, n'y sont pas rares, non plus que l'ardoise, le salpêtre, le charbon de terre, marbre et moulanges. Pour du cuivre, le plus gros morceau que j'ai vu estoit gros comme le poing et très purifié. Il fut descouvert auprès des pierres sanguines qui sont beaucoup meilleures que celles de France et en quantité.

“ Tous les Sauvages ont des canots de bois de 50 pieds de long et de plus; pour nourriture ils ne font point estat des cerfs; ils tuent des buffles qui marchent par bandes de trente et cinquante, (j'en ay mesme compté jusques à 400 sur les bords de la rivière,) et les coqs d'Inde y sont si communs qu'on n'en fait pas grand cas.

“ Ils font du blé d'Inde la plupart trois fois l'année, et tous des melons d'eau pour se rafraichir dans les chaleurs, qui ne permettent pas de glace et fort peu de neige.

“ Par une de ces grandes rivières qui viennent de l'Ouest et se déchargent dans la rivière Buade, on trouvera passage pour entrer dans la Mer Vermeille. J'ai vu un village qui n'était qu'à cinq journées d'une nation qui a commerce avec ceux de la Californie; si j'y étois arrivé deux jours plus tost, j'aurais parlé à ceux qui en estoient venus et avoient apporté quatre haches pour présent.

“ On auroit vu la description de tout dans mon journal si le bonheur, qui m'avait toujours accompagné dans ce voyage, ne m'eust manqué un quart d'heure devant que d'arriver au lieu d'où j'estois party. J'avois évité les dangers des Sauvages, j'avois passé 42 rapides, j'étois prêt de débarquer avec toute la joye qu'on pouvoit avoir du succès d'une si longue et difficile

entreprise, lorsque mon canot tourna hors des dangers, où je perdis 2 hommes et ma cassette, à la vue et à la porte des premières maisons françaises que j'avois quittées il y avoit presque deux ans. Il ne me reste que la vie et la volonté pour l'employer à tout ce qui vous plaira.

“ Monseigneur,

“ Votre très humble et très obéissant serviteur et sujet,

JOLLIET.”

Nous avons vu que Jolliet rédigea une autre carte de son voyage, dans des proportions plus amples, mais où le pays des Akanséas n'est pas indiqué. Le Mississipi y est désigné sous le nom de fleuve Colbert (au lieu de rivière Buade que porte la première carte), et on y remarque d'autres changements que nous avons déjà signalés. Rien dans cette carte ne rappelle le nom de Frontenac, sauf les armes mêmes du gouverneur, qui y sont dessinées à l'angle supérieur de gauche. Cette carte nous paraît être celle qui fut envoyée à Colbert par Frontenac en même temps que sa lettre du 14 novembre 1674, que nous citons plus loin. Elle était accompagnée des “ remarques ” dont le sieur Jolliet “ avait pu se souvenir.” Ce sont sans doute ces remarques (rédigées tantôt à la première, tantôt à la troisième personne) que l'on trouve aux pages 259 et suivantes du premier volume des “ Mémoires et documents ” publiés par M. Pierre Margry.

Jolliet, l'ami constant des Jésuites, ne mentionne même pas le nom du Père Marquette dans les écrits où il rend compte de son expédition. Pourquoi cela? L'abbé Bois dit expressément que l'autorité séculière, à Québec, avait voulu écarter les missionnaires de toute participation à l'entreprise confiée à Jolliet. M. Henri Lorin (dans son étude intitulée: “ Le Comte de Frontenac ”) est moins affirmatif; mais il laisse entrevoir l'opinion que le P. Marquette avait pu faire le voyage avec

Jolliet seulement à titre de recrue, — de précieuse recrue, — par une circonstance heureuse ignorée au château Saint-Louis. En tout cas, il paraît évident que des raisons d'une certaine gravité forcèrent l'explorateur officiel à taire pendant quelque temps le nom de son compagnon.

Jolliet devait à Monseigneur de Laval, qui était alors en France, de lui faire, à lui aussi, un récit sommaire de son expédition dans cette partie de l'immense diocèse de Québec qu'il venait de découvrir.

Nous ouvrons ici une parenthèse pour dire que Monseigneur François de Montmorency-Laval, qui avait été nommé évêque de Pétrée, *in partibus infidelium*, et vicaire apostolique de la Nouvelle-France par le pape Alexandre VII, à la date du 3 juin 1658, venait d'être nommé évêque de Québec et suffragant immédiat du Saint-Siège, par le pape Clément X, à la date du 1er octobre 1674.

La lettre suivante, dont une copie, de l'écriture même de Jolliet, se trouve aux archives du séminaire de Saint-Sulpice de Paris, était sans doute adressée à l'illustre prélat :

De Quebec le 10e Octobre 1674.

“ Monseigneur,

“ Il n'y a pas longtemps que je suis de retour de mon voyage de la mer du Sud. J'ai eu du bonheur pendant tout ce temps-là; mais en m'en revenant, étant prêt de débarquer au Mont-Royal, mon canot tourna, et je perdis deux hommes et ma cassette où étaient tous les papiers et mon journal avec quelques raretés de ces pays si éloignés. J'ai beaucoup de regret d'un petit esclave de dix ans qui m'avait été donné en présent. Il était doué d'un bon naturel, plein d'esprit, diligent et obéissant; il s'expliquait en français, commençait à lire et à écrire.

“ Je fus sauvé après avoir été 4 heures dans l'eau, ayant perdu la vue et la connaissance, par des pêcheurs qui n'allaient ja-

mais dans cet endroit, et qui n'y auraient pas été si la sainte Vierge ne m'avait pas obtenu cette grâce de Dieu, qui arrêta le cours de la nature pour me tirer de la mort.

“ Sans ce naufrage Votre Grandeur aurait reçu une relation assez curieuse, mais il ne m'est rien resté que la vie.

“ Je descendis jusques au 33e degré entre la Floride et le Mexique, étant à cinq journées de la Mer. Ne pouvant éviter de tomber entre les mains des Européens, je conclus de retourner. Je suivis une rivière sans portage ni rapide, aussi grande que le fleuve St-Laurent devant Sillery, qui va se décharger dans le golfe du Mexique. J'ai eu connaissance, sur notre route, de plus de 80 villages de Sauvages, chacun de 60 à 100 cabanes; je n'en ai vu qu'une de 300, où nous estimions qu'il y avait bien dix mille âmes, parmi lesquelles *nullus est qui faciat bonum*.

“ Ils ont des canots de bois de 50 pieds de long et 3 de large, quelques-uns de plus ou de moins. Plusieurs de ces nations font du blé trois fois l'année, des citrouilles et des melons d'eau; on n'y connaît point la neige, mais la pluie seulement; ils ne manquent pas de fruits, comme prunes, ananas, mures semblables à celles de France mais plus douces, et plusieurs petits fruits que je ne connais pas.

“ Les oiseaux sont perdrix, bécasses, cailles, autruches, perroquets et coqs d'Inde.

“ Les bœufs ou buffles s'y voient comme aux Iles, partout et en quantité. J'en ai vu et compté jusques à 400 ensemble dans une prairie, mais l'ordinaire est d'en voir trente ou quarante. La viande en est excellente; ils sont faciles à tirer. Les cerfs, les biches et les chevreuils ne sont que par endroits. Tous ces Sauvages, ces fruits, ces oiseaux et ces animaux sont dans un pays plus beau que la France. Il y a des prairies de trois et quatre lieues entourées de forêts de même grandeur au delà desquelles les prairies recommencent, de sorte qu'il y a autant de l'un que de l'autre.

“ Je suis, Monseigneur, de Votre Grandeur, le très humble et très obéissant serviteur,

“ JOLLIET.” (1)

A tous les documents historiographiques ci-haut cités ou mentionnés, nous devons ajouter un extrait de la lettre que Frontenac lui-même adressa au ministre à la date du 14 novembre 1674. Voici cette pièce importante, où se trouve la première constatation officielle des découvertes faites par Louis Jolliet, — constatation qui fut renouvelée plus tard dans l'acte de concession de l'île d'Anticosti :

(Extrait d'une lettre de Frontenac à Colbert en date du
14 novembre 1674.)

“ Le sieur Jolliet, que M. Talon m'a conseillé d'envoyer à la découverte de la Mer du Sud, lorsque j'arrivay de France, en est de retour depuis trois mois, et a découvert des pays admirables et une navigation si aisée, par les belles rivières qu'il a trouvées, que du lac Ontario et du Fort Frontenac on pourroit aller en barque jusque dans le golphe du Mexique, n'y ayant qu'une seule descharge à faire dans l'endroit où le lac Ontario tombe dans celui d'Erié, (2) qui dure peut estre une demie lieue, et où l'on pourroit avoir une habitation et faire une autre barque sur le lac Erié.

“ Ce sont des projets à quoy l'on pourra travailler lorsque la paix sera bien établie et quand il plaira au Roy de pousser ces découvertes.

“ Il a esté jusques à dix journées près du golphe du Mexi-

(1) “ Cette pièce, signalée par l'abbé Faillon, est tirée des Archives du Séminaire de Saint-Sulpice à Paris. Elle est toute entière de la main de Jolliet, et fait suite, sur la même feuille, à la relation de la découverte de la “ Mer du Sud ” envoyée par le P. Dablon, de Québec, le 1er août. Cette dernière relation est aussi de l'écriture de Jolliet.” — (Harrisse, *Notes historiques*).

(2) C'est l'inverse qu'il faut lire. Le lac Erié tombe dans le lac Ontario à Niagara.

que, et croit que, par les rivières qui, du côté de l'Ouest, tombent dans la Grande Rivière qu'il a trouvée, qui va du nord au sud, et qui est aussi large que celle de Saint-Laurent vis-à-vis de Québec, on trouverait des communications d'eaux qui mèneraient à la Mer Vermeille et à la Californie.

“ Je vous envoie par mon secrétaire la carte qu'il en a faite et les remarques dont il s'est pu souvenir, ayant perdu tous ses mémoires et ses journaux dans le naufrage qu'il fit à la vue de Montréal, où il pensa se noyer après avoir fait un voyage de douze cents lieues, et perdit tous ses papiers et un petit Sauvage qu'il m'amenait de ces pays-là, auquel j'ay grand regret.

“ Il avoit laissé dans le lac Supérieur, au Sault de Sainte-Marie, chez les Pères, des copies de ses journaux, que nous ne saurions avoir que l'année prochaine, par où vous apprendrez encore plus de particularitez de cette découverte, dont il s'est très-bien acquittée.”

Ainsi que nous l'avons déjà dit, ce ne fut qu'en 1681, six ans après la mort du Père Marquette, que le “ récit ” du missionnaire fut publié par Thévenot; néanmoins, d'autres écrits, racontant la découverte du Mississipi, furent publiés avant cette date, et le nom de Louis Jolliet devint si généralement et si favorablement connu que, dès l'année 1680, un officier anglais, chargé d'un commandement à la baie d'Hudson, tenta de s'assurer des services de l'explorateur québecquois au profit de l'Angleterre.

Dans un ouvrage publié à Londres en 1720, sous le titre: “ Some consideration on the consequences of the French settling colonies on the Mississipi, with respect to the trade and safety of the English plantations in America and the West Indies ”, l'auteur, après avoir parlé de la découverte du Mississipi par Jolliet “ with six more ”, signale les efforts du gouvernement de la Nouvelle-France pour connaître davantage les pays traversés par le grand fleuve. Il s'exprime ainsi: “ The next attempt was made by Mr de Sale (de La Salle), a man of great

courage and capacity. . . He was first made governor and the proprietor of Fort Frontenac, on the Lake Ontario, the place at that time farthest advanced among the Savages, which gave him an opportunity of giving more certain informations touching the Mississippi and the country it runs thro' than had been published in a Book entitled *Mr. Joliet's Voyage*: for this gentleman having unfortunately, in his return, lost the journal and map he had made, by the over-setting of his canoe, many fabulous accounts of the voyage were forged to amuse the publick, of all which he was unjustly supposed to be the author. . . M. de Sale began his expedition in 1682."

Un penseur a écrit: "Le moment difficile n'est pas celui de la lutte, c'est celui du succès." A son retour à Québec, en 1674, Jolliet n'avait que vingt-neuf ans, et il avait déjà à porter le fardeau de la célébrité, si incommode parfois pour les esprits trop soucieux de la vaine gloire. En homme bien équilibré, il sut rester simplement dans son cadre ordinaire; il ne se fit pas le courtisan des puissants, et les mœurs de l'époque ne le portaient pas à se faire le courtisan du peuple. Seulement, il renonça à ses voyages au pays des grands lacs, où la traite de l'eau-de-vie commençait à jeter le désordre, et il dirigea désormais ses investigations vers les contrées situées au nord et à l'est de Québec. Il passa dans la gaie capitale les six premiers hivers qui suivirent son retour du pays des Illinois; mais chaque été revit l'explorateur guidant sa barque vers les côtes et les îles du golfe Saint-Laurent. Il était là comme dans son empire, et sans oublier les intérêts de sa nouvelle famille,—dont nous allons bientôt parler,— il y faisait des constatations, y recueillait des renseignements aussitôt notés sur des cartes qui sont restées comme des monuments de son savoir et de son esprit d'observation.

Ernest Gagnon.

(A suivre)

LA DECOUVERTE DE L'AMERIQUE

La *Presse* du 6 octobre dernier publiait sous ce titre un article qui a peut-être étonné plus d'un lecteur canadien. Le point en dispute est encore de savoir quand et par qui l'Amérique a été découverte!

Voilà déjà un certain nombre d'années que l'opinion publique a été saisie de cette question, et plusieurs écrivains, tant de l'Amérique que des États-Unis, s'en sont occupés. Ici, au pays, un de nos compatriotes, M. Alphonse Gagnon, en a fait le sujet d'une étude toute particulière. Voici, en effet, ce que nous lisons dans un de ses derniers ouvrages, intitulé: "Études archéologiques et Variétés", publié en 1894, au chapitre: "Christophe Colomb. — Une question d'histoire, p. 129": —

"Un des graves défauts de notre siècle, a dit un orateur célèbre, c'est de ne plus savoir définir; la conséquence est que, le plus souvent, pouvons-nous ajouter, il s'ensuit dans l'étude de bien des problèmes, une déplorable confusion d'idées et de stériles discussions.

"En effet, en face de l'état actuel de la science historique, la première pensée qui se présente à l'esprit, après avoir lu l'analyse du travail de M. Blanchard (travail d'un savant Français lu à l'Académie des Sciences, qui fait le sujet de l'article de M. Gagnon), est celle-ci: Que doit-on donc entendre par le "premier Européen ayant découvert l'Amérique?" Quel sens doit-on attacher à ce mot de "découvreur"? Il s'agit d'abord de bien se fixer sur ce point. Toute controverse sur cette question historique dépend du sens que l'on attache à cette expression de "découvreur de l'Amérique."

"Si l'on veut désigner par là le premier Européen qui, agissant d'après un but déterminé, possédant les qualités qui font

les hommes supérieurs, dominant son siècle par la grandeur de son intelligence, et qui, guidé par la science, conçoit le projet de trouver un chemin plus court que celui alors connu pour arriver aux Indes, ou, selon son expression, " qu'il fallait chercher l'Orient par l'Occident," et qui, après des années d'épreuves de tous genres, de contrariétés sans cesse renaissantes, poursuivant toujours son idée, surmonte tous les obstacles et finit par découvrir l'Amérique *qu'il fait connaître à l'Europe, à la civilisation*, évidemment il n'y a qu'un homme qui ait accompli cette œuvre, et cet homme est Christophe Colomb. Si, au contraire, on entend par ce mot le premier Européen qui, abordant accidentellement les côtes de l'Amérique, a eu si peu conscience de sa *découverte* que l'Europe n'en sut jamais rien avant la fin du XVe siècle, il n'y a aucun doute que l'illustre Génois n'est pas le premier Européen " ayant découvert le nouveau monde," et on a lieu d'être un peu surpris de voir que, même pour certains savants, *ce problème scientifique est encore en suspens*.

" Puisqu'il s'agit ici d'Européens, je ne parlerai pas des rapports fréquents que les races asiatiques ont eus avec l'Amérique. De fait, les populations indigènes du nouveau monde se rattachent aux types blanc, jaune et noir de l'ancien continent, et elles ont dû pénétrer en Amérique à diverses époques, par voie de migrations.

" Je passerai également sous silence ce que nous apprennent les livres chinois du pays appelé *Fou Sang*, que l'on a eu raison d'identifier avec l'Amérique.

" J'omets de même les traditions des Irlandais et des Gallois touchant l'Amérique; ces traditions, du reste, sont encore à l'état de légendes, et j'arrive aux voyages accomplis par les Scandinaves au commencement du XIe siècle.

" Il ne s'agit plus ici, dit M. de Quatrefages, de faits isolés " apparaissant dans la nuit des temps qu'ils éclairent seulement " par place. C'est une histoire détaillée, embrassant plusieurs " générations et donnant parfois des détails circonstanciés, qui " expliquent certaines découvertes modernes en même temps " qu'ils sont confirmés par elle.

“ En effet, les études contemporaines relatives à cette question historique ont parfaitement démontré que les anciens peuples du Nord de l'Europe ont connu et visité l'Amérique plusieurs siècles avant sa découverte officielle par Colomb. Aussi, personne ne met en doute aujourd'hui ces voyages accomplis autrefois par les Scandinaves; s'il y a divergences d'opinions, c'est seulement à l'égard de la partie de l'Amérique qu'ils visitèrent et qu'ils désignèrent sous le nom de Vinland. C'est au point que quelques auteurs américains, exagérant l'importance de ces voyages, ont cherché à enlever à Christophe Colomb tout le mérite de sa découverte, et même à jeter de l'odieux sur sa mémoire en publiant sur son compte des écrits diffamatoires, tels que *An inglorious Columbus, etc.* Mais, encore une fois, si les mots veulent dire quelque chose, quels traits de ressemblance y a-t-il entre cette découverte accidentelle de l'Amérique et le projet longuement caressé de Christophe Colomb? Ce n'est, d'ailleurs, que dans ce siècle-ci que l'Europe eut connaissance des annales islandaises dans lesquelles il est question de ces voyages accomplis autrefois en Amérique, et lorsqu'elles furent publiées pour la première fois, en 1837, ce fut toute une révélation.

“ Ces intrépides navigateurs, qui ne comprenaient nullement l'importance de leurs voyages, se doutèrent si peu qu'ils découvraient un nouveau continent, qu'il n'y attachèrent aucune conséquence, si ce n'est celle de l'avantage qu'en retirait leur commerce; c'est un fait qui est resté isolé et sans aucun résultat pour l'Europe. “ La science n'était point là pour recueillir le fruit de ces courses audacieuses ”, a-t-on dit avec raison, et, en 1492, l'Amérique était aussi inconnue des peuples éclairés de l'autre côté de l'Atlantique que si les Scandinaves ne l'eussent jamais découverte. Aucune route n'était tracée, et celui qui eut le courage de ne pas tenir compte des préjugés de son temps et d'affronter les terreurs de la *Mer Ténébreuse* à la recherche de terres inconnues, ce fut l'immortel Colomb, et si l'Europe a si largement bénéficié de sa découverte, ah! ne l'oublions pas, c'est à lui que nous sommes redevables de ces bienfaits.

“ Il est inutile de m'étendre longuement sur ces voyages précolombiens des Scandinaves en Amérique. J'ai publié à ce sujet un mémoire assez détaillé qui a été imprimé dans le VIIIe volume des Transactions de la Société royale du Canada, et j'y renvoie le lecteur désireux de se renseigner davantage sur cette question. On lira aussi avec le plus vif intérêt le chapitre XVIIIe, Peuplement du Globe : Migrations en Amérique, dans l'ouvrage, *L'Espèce humaine*, que vient de publier M. de Quatrefages, une des plus grandes autorités scientifiques du siècle.”

Voilà qui jette beaucoup de lumière sur cette question historique, si elle ne la règle pas.

Outre des conférences sur le même sujet, M. Gagnon a encore publié ces dernières années, dans la REVUE CANADIENNE, des articles importants, sur les rapports qui ont existé autrefois entre l'Amérique et l'ancien continent.

Alphonse Declair. .



L'HOPITAL GENERAL DE ST-BONIFACE

DE LA RIVIERE-ROUGE

(1844)

(Suite)

CHAPITRE NEUVIEME

SAINT-BONIFACE EN 1844.

N'imaginons pas un village, un bourg, encore moins une ville; Saint-Boniface en 1844 est le centre catholique de la colonie de la Rivière-Rouge ou d'Assiniboïa, établie en 1812 par lord Selkirk, (1) seigneur écossais.

En 1818, les premiers missionnaires, messieurs Joseph-Norbert Provencher (2) et Sévère Dumoulin (3), y fixèrent l'établissement de la mission.

Les colons aidèrent aux deux jeunes prêtres à se bâtir une maison qui servit de logement, de chapelle et d'école.

On commença en 1820 la construction d'une chapelle en bois de 80 pieds sur 34, qu'on ne put mettre à l'abri de la pluie et de la neige, qu'en 1825.

(1) Lord Selkirk demanda (au mois de janvier 1818) des missionnaires à Mgr Plessis, évêque de Québec. Il voulut pourvoir au besoin temporel de l'église qu'on allait fonder dans sa colonie, en donnant un terrain de 25 acres pour son emplacement, y ajoutant une étendue de terre de 5 milles de profondeur sur 4 milles de largeur, en arrière du dit emplacement.

(2) M. Joseph-Norbert Provencher naquit à Nicolet en 1787. Ordonné prêtre en 1811, il était curé de Kamouraska, quand il accepta la mission de la Rivière-Rouge.

(3) Mgr Sévère Dumoulin, natif de Sainte-Anne du bout de l'île de Montréal, naquit en 1793, fut ordonné prêtre en 1817, vicaire à Québec, il fut adjoint à M. Provencher en 1818.

Elevé à l'épiscopat en 1822. (1) Ce ne fut qu'au prix de grands sacrifices que Mgr Provencher vit, en 1832, s'élever les murs de sa cathédrale; on n'en termina l'extérieur, moins les portes, qu'en 1837, où elle fut ouverte au culte public. Cette église est construite en pierre (2) et mesure 100 pieds sur 43. Elle a la forme d'une croix latine avec une façade surmontée de deux tours. Le style est de fort bon goût.

L'évêché, également de pierre, lui est contigu.

A l'ombre du saint lieu reposent ceux qui se sont endormis dans le Seigneur; d'humbles croix, quelques épitaphes.

C'est le cimetière simplement clôturé. Au delà, à droite, sont quatre ou cinq maisons à peine voisines.

A gauche de l'église, on voit l'ancien évêché et une avenue d'arbres (3) (des liards) plantés par un missionnaire, M. I.-B. Thibault; Mgr Provencher et ses prêtres vont souvent réciter leur bréviaire sous leur ombrage. A deux ou trois arpents de distance sont encore quelques demeures. Enfin sur les bords de la rivière Rouge et ceux de l'Assiniboine s'alignent les habitations des colons canadiens et métis.

En arrière de la cathédrale, est un petit bois, au milieu duquel un chemin bien tracé sous les ramures, nous conduit directement à la rivière "la Scène," qui coule au sud-est. Ap-

(1) Préconisé le 1er février 1820 évêque de Juliopolis (in partibus infidelium). Mgr Provencher était à Québec, où Mgr Plessis l'avait appelé, quand il reçut ses bulles. L'humble prêtre s'excusa de ne pouvoir accepter une si haute dignité; craignant néanmoins de se soustraire aux desseins de la divine Providence, il se soumit, demandant que sa consécration fût retardée, dans l'espérance que les troubles survenus à cette époque, entre les deux compagnies de la baie d'Hudson et du Nord-Ouest, cesseraient bientôt; ce qui arriva heureusement l'année suivante (1821) où les deux sociétés rivales n'en firent qu'une.

La consécration épiscopale de Mgr Provencher eut lieu alors, le 12 mai 1822, dans l'église des Trois-Rivières.

(2) Le gouverneur Simpson promit et donna à Mgr Provencher 100 livres sterling pour la construction d'une cathédrale qu'on ferait en pierre.

(3) Ces beaux arbres furent en partie déracinés et détruits en 1894 par un cyclone.

paraît alors un agréable hameau où de bonnes familles comme ailleurs, conservent du Canada les mœurs et les usages.

En face de la mission catholique sur la pointe de terre qui s'avance, à la jonction des rivières Rouge et Assiniboine, se dressent les fortes murailles du fort Garry avec des bastions à ses angles. A quelques arpents subsistent les ruines d'un ancien fort.

Le fort Garry est le poste principal de la colonie de la Rivière-Rouge ou d'Assiniboïa, le siège de son gouvernement et le centre de son commerce.

La Compagnie de la baie d'Hudson qui jouit en paix, depuis 1821, du monopole des pelleteries, y tient un magasin abondant de tout ce qui est nécessaire à la vie.

Au mois de juin, chaque année, le bourgeois du fort envoie à grands frais un certain nombre de barques à Nor-Way House ou rivière aux Brochets, où les brigades des différents postes vont déposer les fourrures amassées depuis un an. Ces barges en revenant rapportent des marchandises importées d'Angleterre l'automne précédent.

Deux fois l'année, aux mois de juillet et de décembre, l'honorable compagnie dépêche à ses frais des courriers pour le Bas-Canada et les pays d'en haut. Ces courriers ne reviennent ordinairement qu'à la fin de l'automne ou au printemps suivant; ce sont les seules communications postales du temps, à moins de confier quelques messages aux voyageurs qui passent par le pays.

La pointe de terre qui s'avance à droite au confluent des deux rivières déjà connues, la rivière Rouge et l'Assiniboine, se nomme " La pointe à la Malice ", qualificatif donné à la propriété d'un vieux Canadien, Boucher Montbrun, descendant de la famille Boucher, illustrée en Canada. L'ancien voyageur, marié à une métisse montagnaise (St-Germain), s'est fait traversier. Son humeur est joviale, ses réparties sont spirituelles et piquantes; d'où vient sans doute l'épithète passée à la tradition.

Par une nuit obscure, M. Belcourt, prêtre missionnaire, re-

venant d'une mission, appelle le bon vieux LaMalice. " Qui est là " ? répond celui-ci. — " Un gentilhomme ". — " Oh ! j'y vais tout de suite, répliqua le complaisant canotier, il ne m'arrive pas souvent de traverser des gentilshommes."

Aucun pont n'est encore jeté sur les rivières à cette époque. On fait difficilement les transports. Les chevaux et autres animaux traversent à la nage, et les charrettes, unique véhicule du pays, flottent sur l'onde, tirées au moyen de cordes attachées à leurs timons. Encore faut-il attendre un temps calme.

Le canot et la chaloupe sont les seules embarcations mises en usage.

A six ou sept milles du fort Garry apparaît un temple protestant ; sur les deux rives qui l'avoisinent, s'échelonnent les fermes écossaises.

Ici et là, trois ou quatre moulins agitant leurs grandes ailes au gré du vent, pour moudre le grain de la colonie ! Ils ne suffisent point aux besoins. Plusieurs sont privés de pain avec des provisions de blé dans leur grenier.

Le regard est satisfait de voir sur la rivière Rouge encore à quinze milles de Saint-Boniface, une chapelle catholique. C'est la mission de Saint-François-Xavier (prairie du Cheval-Blanc), une paroisse formée d'anciens Canadiens.

En 1818, lord Selkirk ayant fait monter un certain nombre de familles du Canada, pour la formation de sa colonie, celles-ci, effrayées de ne trouver que des champs dévastés par les sauterelles, ne voulurent point se fixer au fort Douglass, lieu destiné à leur habitation ; elles se rendirent à Pembina, à 60 milles plus haut sur la frontière américaine.

Ces bonnes gens désiraient avoir un prêtre parmi eux, et le demandèrent à M. Provencher, qui voulut bien leur donner M. Dumoulin.

Cette mission progressait de plus en plus. Une école fut ouverte et soixante enfants y accoururent. Le missionnaire eut la consolation de conférer le baptême à cinquante personnes et réussit à grouper auprès de lui un grand nombre de fidèles.

“ J’ai ici, écrit-il à Mgr Plessis, 300 personnes avec moi, tandis qu’à Saint-Boniface, M. le grand vicaire n’en a qu’une cinquantaine.”

M. Dumoulin continuait avec un grand contentement ses soins à la mission de Pembina, où les nouveaux arrivés se portaient de préférence, quand un traité conclu entre l’Angleterre et les États-Unis allait rendre ce territoire aux Américains.

Avant que les nouvelles frontières fussent déterminées, les agents de la compagnie résolurent de faire abandonner le poste et de transporter les colons à Saint-Boniface ou aux environs.

Au mois de janvier 1823, Mgr Provencher se rendit à Pembina, pour préparer les esprits à ce changements de lieu. Il annonça à ces bonnes gens qu’il avait le regret de rappeler M. Dumoulin. Ce départ les privait de secours religieux. Une partie de nos Canadiens et métis préférèrent abandonner la place. Au printemps ils descendirent à Saint-Boniface pour aller s’établir à Saint-François-Xavier (Prairie du Cheval-Blanc).

M. Dumoulin, affligé de la perte de sa mission, descendit en Canada avec l’espérance de revenir à la Rivière-Rouge; mais arrivé à Québec, il fut nommé à la cure d’Yamachiche. (1)

M. Destroismaisons qui avait remplacé M. Provencher de 1820 à 1822, à l’époque où le nouvel évêque reçut ses bulles, commença en 1824, à desservir la paroisse de Saint-François-Xavier, et continua à y exercer le saint ministère, jusqu’à son départ de la colonie, en 1827. Un prêtre de l’évêché en prit alors la desserte.

Les mêmes soins spirituels sont accordés à une population qui se forme sur la rivière Rouge près de la rivière Sale, petit noyau de la paroisse de Saint-Norbert. Tous les quinze jours un prêtre de l’évêché va y offrir la divin Sacrifice.

Le climat de ce pays est sain, disait Mgr Provencher dans son mémoire sur l’établissement de la Rivière-Rouge, le froid s’é-

(1) M. Dumoulin mourut curé d’Yamachiche en 1853, la même année que Mgr Provencher. Il était âgé de 60 ans.

lève en hiver à 35 degrés de Réaumur. La gelée commence à se faire sentir dès le commencement de septembre. La neige couvre la terre vers le 15 novembre. Deux fois, je l'ai vue tomber le 15 octobre; elle est toujours fondue le 10 avril; mais le reste de ce mois, la gelée, les vents froids, etc., se font sentir ainsi que durant la plus grande partie du mois de mai. Le temps des grandes chaleurs est du 15 juin au 15 août; les longs froids du printemps seront toujours un obstacle insurmontable pour la vigne, le pommier, le poirier.

“ Les grands lacs de ces contrées sont très poissonneux. Aussitôt que la glace des rivières qui se jettent dans ces lacs est partie, les poissons les remontent en foule; et alors ceux qui sont sur les bords de ces rivières font facilement, soit avec des filets, soit avec des hameçons, des captures très abondantes.

“ Aux approches de l'hiver, le poisson descend les rivières et retourne dans les lacs.”

Le recensement de 1844 donne à peu près le chiffre de six mille habitants. Les deux tiers d'origine canadienne mêlés à des origines indiennes, crises ou sauteuses, sont catholiques. L'autre tiers, d'origine anglaise et écossaise, appartient au protestantisme.

La population se divise en deux classes, celle des cultivateurs et celle des chasseurs. Les premiers, en petit nombre, sèment le blé, l'orge, plantent la pomme de terre, élèvent le bétail. Le pacage coûte peu, les vastes prairies sont un domaine commun.

Les familles agricoles vivraient cependant avec plus d'aisance si elles pouvaient exploiter leurs produits; mais les transports jusqu'à Norway-House sont très coûteux, et l'éloignement des États-Unis ne rend pas l'exploitation plus facile.

Un très petit nombre s'ingénient à utiliser la laine des brebis.

Cette industrie cependant fut toujours l'une des sollicitudes de Mgr Provencher.

Son désir est de la voir mise en usage dans toutes les familles.

En 1837, sir George Simpson, ayant fait monter deux tisserandes à la Colombie pour enseigner leur métier aux femmes de ce pays, voulut procurer le même avantage à sa colonie de la Rivière-Rouge. La compagnie se chargea du passage des deux femmes que l'on y ferait venir, s'engageant à les payer durant trois ans, à condition néanmoins qu'elles seraient logées et nourries par la mission.

Mgr Provencher accepta bien volontiers cette offre et les obligations de sa part. Il fit demander en Bas-Canada deux personnes recommandables. L'année suivante Madame Lapolice et Mlle Ursule Grenier arrivaient à Saint-Boniface.

Une école industrielle s'ouvrit sans retard; le généreux évêque fournit tout ce qui était nécessaire. En peu de temps, un bon nombre de jeunes filles apprirent à tisser. On applaudissait à leurs succès quand un déplorable incendie vint ravir tant d'espérances.

“ Le 26 mars, écrivait Mgr Provencher à l'évêque de Québec, mon école d'industrie à brûlé avec tout ce qu'il y avait dedans. Les tisserandes et leurs élèves se sont sauvées seulement avec ce qu'elles avaient sur elles, quoique ce fût en plein midi. Tous les instruments pour faire de la toile, métiers, cardes, laine, filasse, fil, tout a brûlé! Les portes et les châssis de l'église y étaient déposées; la moitié des volets et tous les cadres des portes ont été consumés. Ma vieille chapelle a pris feu à plusieurs endroits. C'est une perte considérable qui me met en retard pour me servir de mon église. La compagnie m'a donné 250 piastres pour remonter mon école d'industrie. J'ai espérance de réussir. Sans cela il n'y a pas moyen de tenir ici.

“ Après cet incendie, je ne savais où loger les maîtresses et leurs élèves. Je leur ai abandonné ma maison de pierre, et je me suis logé, avec M. Mayrand, dans ma vieille sacristie, qui me met à l'abri du mauvais temps en été, mais qui ne me rend pas le même service en hiver; le vent empêche de faire du feu; c'est une bâtisse depuis longtemps abandonnée, et en très mauvais ordre.

“ Cet incendie me cause un dommage considérable.”

En 1844, l'école industrielle n'existe plus, et l'on rencontre la bonne Ursule Grenier à l'évêché. Cette fille, d'un mérite hors ligne dans les travaux domestiques, rend des services bien appréciés au dehors comme au dedans; elle met la main à tout, et surpasse par l'habileté comme par la force, les personnes employées au même labeur.

Dès les commencements de la colonie, (1) lord Selkirk avait fait passer, par la baie d'Hudson, des animaux domestiques; ces animaux devinrent passablement nombreux; mais ils furent tous détruits dans les troubles qui survinrent en 1814. Dans l'automne de 1818, on exporta de la baie d'Hudson, une couple de cochons: cet animal se multiplia vite. Les poules furent apportées du Sault-Sainte-Marie et de la Prairie-du-Chien.

En 1822, il n'y en avait plus qu'une couple dans tout le pays; elles se propagèrent, néanmoins, abondamment. Les dindes et les oies furent apportées plus tard.

Les vaches vinrent du Missouri, en 1825, au nombre de quatre ou cinq cents. On s'empressa de les acheter.

Les moutons furent un bienfait du Kentucky en 1833.

Un attrait caractéristique attire les métis à la chasse au bison. Deux fois l'été, aux mois de juin et de septembre, les chasseurs, au nombre de quatre à cinq cents, partent avec leurs familles pour aller camper près de certains endroits où les buffles s'atroupent. L'approche de ces animaux excite l'enthousiasme dans le camp. On monte joyeusement sur les chevaux pour aller les attaquer.

Mais qui mieux pourrait nous dire l'ardeur de ces combats, nous en peindre les dangers et les triomphes, que les récits qu'en ont faits les anciens missionnaires qui ont accompagné les métis “ à la Prairie.”

Quelques extraits des lettres de M. Belcourt nous reproduisent ces scènes belliqueuses.

.....

(1) Reation de Mgr Provencher, adressée à la “ Propagation de la Foi,” en 1836.

“ Nous campâmes de bonne heure, attendant avec hâte le rapport des éclaireurs. . .

“ Vers l’entrée de la nuit, tous étaient de retour, à l’exception de deux hommes; l’on avait remarqué des traces toutes fraîches. Nous pensions pouvoir rejoindre le lendemain les troupeaux de vaches.

“ Je me joignis aux chasseurs qui faisaient éclater la joie la plus vive et la plus bruyante. Nous avions à peine cheminé pendant une demi-heure que nous aperçûmes une bande de bœufs. On les reconnaît de fort loin, par leur manière de se tenir beaucoup plus éloignés les uns des autres que ne le font les vaches. Nous avançons au petit galop, et nous en étions à sept ou huit arpents, qu’ils paissaient encore paisiblement. Alors nous mîmes nos chevaux au pas; car, si l’on y va doucement, ils ne fuient que lorsqu’on est fort près d’eux.

“ Toutefois, peu soucieux de notre visite, ils donnaient des marques de leur mauvaise humeur. Les uns, de leurs pattes de devant, lançaient dans l’air des tourbillons de poussière; d’autres se roulaient sur la terre comme les chevaux, puis, avec l’agilité d’un lièvre, se relevaient tout à coup. Quelques-uns, plus soigneux de leur gravité, nous regardaient fixement, laissant échapper de temps en temps un beuglement sourd et comprimé; les mouvements saccadés de leur queue nous montraient cependant que notre présence ne leur était pas plus agréable qu’à leurs compagnons.

“ Enfin, le signal est donné; nous lançons nos coursiers, et devant nous fuient avec légèreté ces épaisses et lourdes masses. Plusieurs sont renversés du premier coup; d’autres, se sentant mortellement blessés, s’arrêtent furieux, déchirant la terre ou la frappant des deux pieds de devant, comme des béliers. Leurs yeux étincellent de rage et avertissent les plus intrépides chasseurs de se tenir à une distance respectueuse.

* * *

(A suivre)

A TRAVERS LES FAITS ET LES ŒUVRES

Au Transvaal.—Affaires de Chine.—Les négociations.—L'entente anglo-allemande.—Les élections anglaises.—Victoire impérialiste.—Lord Salisbury.—La politique française.—Odioux arbitraire.—La réforme de l'orthographe et l'Académie.—M. Paul Bourget.—En Amérique.

La guerre du Transvaal est virtuellement finie. Sans doute les deux républiques ne sont pas encore pacifiées. Les escarmouches vont leur train. Des bandes de boërs font encore, çà et là, des coups hardis, interceptent des convois, coupent des lignes télégraphiques, interrompent la circulation sur les chemins de fer. Mais, si cela peut ennuyer les Anglais, cela ne suffit pas pour remettre sur pied les deux gouvernements de Bloemfontein et de Prétoria.

L'Angleterre semble bien déterminée à faire main basse sur l'indépendance des deux républiques. Cependant il règne en Europe un sentiment favorable au maintien de cette indépendance. On attribuait récemment à l'empereur d'Allemagne une conversation dans ce sens. Toutefois quels que soient à ce sujet ses sentiments intimes, ils ne sauraient aller jusqu'à le pousser à une politique d'intervention.

Il nous paraît donc bien certain que les républiques sud-africaines n'ont rien à attendre de l'Europe. Le voyage du vieux président Kruger lui-même ne changera rien à la situation. On lui prête l'intention de débarquer à Marseille et de traverser la France et Paris pour se rendre en Belgique et en Hollande. Les dépêches ont annoncé qu'à Marseille et Paris il se faisait de grands préparatifs pour recevoir l'oncle Paul avec tous les honneurs que l'on rend d'ordinaire à un chef d'Etat. Il paraît que le gouvernement français est fort inquiet de ce voyage. Il craint que les nationalistes ne profitent de la présence de Kruger pour provoquer une violente agitation en faveur de la cause des Boërs, et en faveur d'une intervention officielle de la France à l'effet d'obtenir le maintien de leur indépendance.

* * *

En Chine, depuis un mois, les puissances négocient pour la paix, tout en maintenant des forces suffisantes pour dominer la situation. Il y a bien des parties du vaste empire chinois où la persécution des chrétiens se continue, et les journaux d'outre-mer nous apportent à ce sujet des récits déchirants.

C'est le fameux Li Hung Chang qui est le principal intermédiaire entre les alliés et les autorités impériales. Les questions débattues sont la punition de ceux qui ont été les instigateurs des massacres, et les garanties qui doivent être données au sujet des relations industrielles et commerciales entre la Chine et l'Occident.

Pour que ces négociations aboutissent à un résultat satisfaisant, il faut de toute nécessité que les alliés soient unis.

Il s'est produit depuis quelques semaines divers incidents diplomatiques. Celui qui nous semble le plus intéressant, c'est l'entente anglo-allemande pour le maintien de l'intégrité du territoire chinois. Voici les termes de cet arrangement conclu par lord Salisbury d'une part et par le comte Von Hartzfeld de l'autre :

“ Le gouvernement allemand et le gouvernement de Sa Majesté britannique, désireux de maintenir leurs intérêts en Chine et leurs droits garantis par les traités existants, ont consenti à observer les principes suivants dans une politique mutuelle en Chine :

“ Premièrement. — C'est une matière d'intérêt international que les ports et les fleuves du littoral chinois demeurent libres et ouverts au commerce et à toutes formes légitimes de l'activité économique pour les peuples de tous les pays sans distinction, et les deux gouvernements s'accordent, pour tout le territoire chinois où leur influence peut se faire sentir ;

“ Deuxièmement. — Les deux gouvernements ne profiteront point des présentes complications en Chine pour obtenir pour eux-mêmes aucun avantage territorial dans l'empire chinois, et s'efforceront de maintenir intactes les frontières actuelles de la Chine ;

“ Troisièmement. — Dans le cas où une puissance profiterait des embarras de la Chine pour obtenir sous une forme quelconque des concessions, les deux parties contractantes se réservent le droit d'adopter une entente préliminaire pour l'éventualité de l'obligation de protéger leurs propres intérêts en Chine ;

“ Quatrièmement. — Les deux gouvernements communiqueront cet accord aux autres puissances, spécialement à l’Autriche-Hongrie, à la France, à l’Italie, au Japon, à la Russie et aux États-Unis, et les invitent à accepter les principes qui y sont émis.”

Cette note a été considérée comme un grand succès pour lord Salisbury. On s’accorde généralement à dire que si elle est acceptée par toutes les puissances, l’imbroglio chinois sera bien près d’être réglé.

* * *

Les élections en Angleterre sont terminées. Elles ont été un triomphe pour le gouvernement Salisbury. Comme nous le disions dans notre dernière chronique, au lendemain de la mémorable victoire conservatrice de 1895, le ministère avait 411 partisans dans la Chambre des communes, et l’opposition de toutes nuances 259; soit 152 voix de majorité! Mais cette majorité avait été réduite à environ 130 voix par les élections partielles. Le ministère sort de la lutte aujourd’hui avec à peu près la même écrasante prépondérance. Cela est dû à la division du parti libéral, et au sentiment impérialiste que M. Chamberlain surtout a su exploiter à propos.

Voici quelle sera vraisemblablement la composition de la nouvelle Chambre des communes: Ministériels 404, libéraux 182, nationalistes 84.

On avait parlé d’un grand remaniement dans le personnel du ministère, après les élections. On avait même mentionné la possibilité de l’abandon par lord Salisbury du Foreign Office. Mais après le nouveau succès remporté par ce dernier dans l’affaire de l’entente anglo-allemande, l’opinion semble insister pour qu’il continue à porter ce fardeau en même temps que celui de premier ministre. On semble croire aussi que M. Chamberlain restera au ministère des colonies. Lord Lansdowne quittera le ministère de la guerre, où il sera remplacé par le très honorable Robert William Hanbury, et il prendra la direction du India Office. On parle encore d’autres changements moins importants.

* * *

On annonce la réouverture des Chambres françaises pour le 6 novembre. Quelle figure va faire le ministère Waldeck-Rousseau? Quelle attitude va prendre la Chambre envers lui?

Il va y avoir d'abord à faire l'élection du président. Verra-t-on encore en présence MM. Deschanel et Brisson? Ce dernier doit en avoir assez de cette rivalité qui ne lui a valu que des défaites. Il semble certain que M. Deschanel sera porté encore une fois au fauteuil par une forte majorité.

Ensuite viendront les interpellations, dont quelques-unes seront périlleuses. Le schisme qui s'est produit dans le parti socialiste est menaçant pour le ministère. Il espère sans doute s'en tirer en se plongeant davantage dans la politique de persécution. La dernière phase de cette politique a été d'écarter des bourses pour l'admission aux grandes écoles de l'État, — telles que l'école polytechnique, — les candidats qui auront fait leurs études dans les établissements libres, ecclésiastiques ou religieux. Voici, à ce propos, une note publiée par le *Matin* :

“ Nous avons annoncé, hier, que le ministre de la guerre avait écarté de la liste des boursiers de l'École polytechnique la plupart des candidats qui avaient fait leurs études dans les écoles congréganistes. Nous croyons savoir que, pour cette seule liste de polytechnique, il y a eu quarante candidats boursiers atteints par la décision du général André.

“ A propos de cette décision, il convient de dire que les mesures prises par le ministre de la guerre à l'égard des jeunes gens qui n'ont pas fait leurs études dans les établissements d'enseignement de l'État, ne sont pas spéciales à ce ministère.

“ En effet, il a été décidé, en conseil des ministres, qu'il serait fait, pour toutes les écoles de l'État, une stricte application de cette pratique. C'est ainsi que pour la délivrance des bourses dans les lycées, faite chaque année par le ministre de l'Instruction publique, les jeunes gens ayant reçu l'enseignement de l'État ont été seuls à en bénéficier.”

Comme on le voit, le ministère de malheur que la France subit depuis dix-huit mois, ostracise toute une classe de citoyens français. Cet odieux arbitraire soulève les protestations du *Temps* lui-même, qui est un journal protestant et républicain.

* * *

Laissons de côté le monde politique pour jeter un coup d'œil sur le monde littéraire. On sait que le conseil supérieur de l'Instruction publique, — qui en France, est un corps politique, — a, dans ces derniers temps, proposé certaines prétendues ré-

formes orthographiques, ou plutôt certaines licences orthographiques qui devraient être admises dans les concours officiels. La plupart de ces innovations étaient absurdes. L'Académie française a chargé sa commission de l'orthographe d'étudier la question et de faire un rapport. La commission s'est mise à l'œuvre et a chargé M. Hanotaux de rédiger le rapport. Ce document important n'est pas encore publié; mais le *Gaulois* donne une analyse de ses conclusions. Comme ce sujet est d'un profond intérêt dans tous les pays où notre belle langue française est en honneur, je crois à propos de reproduire de larges extraits de cette analyse qui n'a pas encore été publiée ici :

“ La commission fait d'abord quelques légères concessions au ministre. Elle admet que certains traits d'union peuvent être, si l'on veut, supprimés sans inconvénient. Elle reconnaît qu'il n'y a guère de raison que les mots “ amour, délice ” et “ orgue ” soient féminins au pluriel, alors qu'ils sont masculins au singulier.

“ Mais elle se montre intraitable au point de vue des règles des participes, à laquelle elle affirme qu'on ne saurait toucher sous aucun prétexte. Et elle donne de cette opinion des raisons qui nous paraissent excellentes.

“ Il est bien évident, en effet, que s'il était permis de ne plus faire accorder les participes suivant les règles de la grammaire, on s'exposerait à des amphibologies qui rendraient le sens de certaines phrases tout à fait inintelligible.

“ Prenons par exemple cette phrase : “ Les hommes que nous avons vu tuer ”. Il est bien entendu qu'elle ne peut signifier indifféremment : “ Les hommes que nous avons vus en train de tuer ” et “ les hommes que nous avons vus en train d'être tués. ” Dans le premier cas, il faut donc écrire “ vu ”; dans le second cas, il faut écrire “ vus ”. Autrement nous défions quiconque de saisir le sens exact de la proposition.

“ Prenons un autre exemple : “ la clause du contrat que vous avez accepté ”. Si c'est la clause qui a été acceptée, il faut mettre le participe au féminin. Si c'est le contrat qui a été accepté, il faut écrire le participe au masculin. Faute de quoi, voilà, encore un coup, une phrase incompréhensible.

“ Troisième exemple, à un point de vue différent.

“ Supposons qu'un professeur donne en dictée à ses élèves les paroles qu'Auguste adresse à Cinna, au cinquième acte de

la tragédie de Corneille. Si un des élèves écrit ces deux vers comme il suit :

Toutes les dignités que tu m'as demandé
Je te les ai sur l'heure et sans peine accordé.

“ Il est évident que, suivant la forme nouvelle, l'élève n'aura point fait de faute. Il en aura commis une pourtant.

“ Notre prosodie exige, en effet, pour la régularité et l'harmonie du rythme, l'alternance des rimes masculines et des rimes féminines. En orthographiant les deux vers de Corneille comme nous les avons écrits plus haut, l'élève aura donc écrit six vers consécutifs à rime masculine, il aura prêté à Corneille deux vers faux. Bref, n'en déplaise au conseil des ministres tout entier, il aura fait une faute.

“ Si l'on suit le ministre dans la voie où il s'engage, pourra-t-on reprocher au petit trouper de dire que l'appel est “ faite ” ? ”

Il est à désirer que le rapport de la commission académique renvoie aux oubliettes la soi-disant réforme dont l'adoption aurait conduit tout droit à l'anarchie dans le domaine de l'orthographe. Pour l'amour de Dieu, qu'on laisse donc tranquille notre chère langue française, si belle, si claire, si rationnelle dans la plupart de ses règles et de ses formules !

* * *

Un écrivain français dont a beaucoup parlé au Canada, il y a quelques années, — lors de son passage dans notre pays, — M. Paul Bourget, a entrepris de publier une nouvelle édition de ses œuvres complètes. Comme on le sait, depuis cette époque son esprit a subi une transformation sérieuse : il est devenu chrétien de doctrine.

Il en est rendu au troisième volume de cette édition nouvelle. Ce volume commence la série des romans de l'auteur. Il en contient trois : “ Cruelle énigme ”, “ Un crime d'amour ” et “ André Cornélis ”. M. Paul Bourget l'a fait précéder d'une préface qui est un véritable document pour servir à l'histoire littéraire de notre temps.

L'auteur y développe une thèse subtile et originale dont on ne saisit pas sans quelque effort le sens réel. En voici un copieux passage :

“ Il y a dans toute recherche, je ne dis pas scientifique, — car une œuvre de littérature, M. Taine lui-même le remarque excel-

lemment, se " rapproche " de la science, elle " n'est pas " de la science, — il y a, dis-je, dans toute recherche du type scientifique, deux moments, ou, si l'on veut, deux stades. Le premier est celui de la description, le second celui de l'interprétation.

" C'est une comparaison banale, mais parce qu'elle est trop juste, que celle qui assimile le moraliste au clinicien. Faut-il rappeler que le diagnostic a toujours précédé la thérapeutique, et que le diagnostic lui-même a dû être précédé d'études de pathologie, qui ont dû être précédées d'études de physiologie et d'anatomie, lesquelles ont encore dû être précédées d'autres études? La littérature supérieure est bien, comme la grande médecine, une analyse qui guérit; mais, comme la médecine, elle ne saurait guérir qu'après avoir analysé. Quand on a l'ambition de faire œuvre d'écrivain moraliste, c'est donc se conformer à la bonne méthode que d'amasser beaucoup de " cas " avant de généraliser. Encore ces généralisations finales ne dépassent-elles guère la probabilité.

" Elles doivent être plutôt indiquées et suggérées qu'exposées. Il convient de ne pas l'oublier, l'exactitude dans l'art n'est jamais qu'une " limite." Par suite, la certitude des conséquences à tirer de prémisses toujours incomplètes n'est jamais non plus qu'une " limite." C'est ce que Flaubert a nettement vu. " Les dénouements ne sont pas des conclusions, et les gens qui se croient par là progressifs vont à l'encontre de la science moderne, laquelle exige qu'on amasse beaucoup de faits avant d'établir une loi." Mais entre l'affirmation catégorique de la loi et l'indécision absolue, il y a place pour l'hypothèse, et la force de probabilité apportée à telle ou telle hypothèse par une œuvre littéraire est proprement la mesure de sa valeur morale.

" Il est assez naturel que l'opinion ne discerne pas la liaison entre ces divers moments d'une même pensée. Comme l'auteur lui présente ses livres les uns après les autres, elle les juge aussi les uns après les autres et chacun isolément. Il en résulte que souvent elle croit voir des contradictions entre ceux qui sont plus particulièrement analytiques et ceux où l'écrivain insiste davantage sur les hypothèses tirées de ses analyses. Ce malentendu s'accroît encore quand cet écrivain a cru devoir adopter cette esthétique du " vrai total ", qui ne va pas sans des dangers évidents.

Peindre les passions dans leur vérité, c'est toujours présenter des tableaux coupables, et il arrive aisément que la critique prend l'exactitude de la peinture pour une complaisance du peintre. Elle s'étonne alors de rencontrer un moraliste où elle n'avait cru voir qu'un chroniqueur indifférent. C'est ainsi, pour ce qui me regarde, que j'ai vu des appréciateurs, ceux-ci malveillants, ceux-là bienveillants, opposer "Cruelle énigme" à "Cosmopolis", "Un crime d'amour" à "Terre promise", les "Essais de psychologie" à "Outre-mer", et prononcer à mon sujet le grand mot de conversion. Ce mot ne me ferait certes pas peur, car j'estime que la volte-face d'un esprit qui, sous la leçon de la vie, reconnaît son erreur première, est un des plus beaux spectacles qui soient. Mais tel n'est pas mon cas particulier. On se convertit d'une négation, on ne se convertit pas d'une attitude purement expectative.

Cette position d'analyste sans doctrine, et par conséquent qui cherche, n'est qu'une des formes du doute méthodique. Il me serait aisé de montrer que, s'il y a eu développement dans ma pensée, il n'y a pas eu contradiction, et que l'avant-dernier chapitre d'"Un crime d'amour", l'épilogue de "Mensonges", vingt passages de la "Psychologie", les dernières pages du "Disciple", celles sur la confession et le péché dans "Cruelle énigme", se rattachaient déjà entièrement à ce que j'ai appelé depuis l'apologétique expérimentale. Cette apologétique consiste à établir, suivant une expression chère aux mathématiciens, qu'étant donnée une série d'observations sur la vie humaine, tout dans ces observations, s'est passé "comme" si le christianisme était la vérité.

C'est le témoignage que j'apporte pour les observations que j'ai pu faire sur la sensibilité de mon temps et qui sont consignées dans ces romans parfois hardis, quelquefois maladifs, toujours sincères. Si, à l'occasion d'études toutes courtes, toutes locales, toutes voisines de la nonographie, il était permis de rappeler un des plus nobles génies du siècle, je dirais que Joseph de Maistre, quand il mettait aux "Soirées de Saint-Petersbourg" ces mots en sous-titre: "Entretiens sur le gouvernement temporel de la Providence", donnait la formule, grandiose comme son éloquence, de cette apologétique.

La religion n'est pas d'un côté et la vie humaine de l'autre. Lorsque le catéchisme du Concile de Trente, dans les dix admirables chapitres de sa troisième partie, commente les préceptes du Décalogue, c'est bien les passions vivantes des hommes

vivants, de vous, de moi, de vos amis, qu'il entend caractériser et régir. Si donc ce commentaire est la vérité, votre existence, la mienne, celle de vos amis, doivent démontrer cette vérité. Or, comment une loi se démontre-t-elle dans le domaine de la vie morale, sinon en constatant les désordres qui suivent sa méconnaissance et en marquant les signes de santé et de guérison qui suivent son accomplissement ?

“ Mais, que sont ces désordres, que sont ces signes de santé, sinon les humbles événements de votre existence, de la mienne, de l'existence des hommes et des femmes que vous connaissez, que vous coudoyez ? C'est donc faire œuvre d'apologiste, — se crût-on par ailleurs et fût-on athée et jacobin, — que d'écrire des livres d'observation quotidienne et réaliste, comme “ Mme Bovary ” ou “ Pierre et Jean ”, qui pourraient porter en épigraphe, à leur première page, le : *Non Machaberis* de l'“ Exode ” et du “ Deutéronome, ” dans toute son implacable rigueur, — ou, come “ le Rouge et le Noir ”, le : *Non concupisces domum proximi tui... nec omnia que illius sunt*; — ou, comme “ Adolphe ”, la parole de l'Apôtre : *Alter alterius onera portate.* ”

L'avouerais-je ? toute cette ingénieuse dissertation me désappointe un peu. Je ne mets pas en doute les intentions de M. Paul Bourget ; je n'oublie pas les déclarations chrétiennes si consolantes qu'il a multipliées depuis un an surtout. Mais j'aimerais dans cette préface moins de raffinement et plus de netteté. Pour moi, il est incontestable que plusieurs des romans de M. Bourget sont très mauvais, très troublants et par cela même très pernicieux. D'après la préface que je viens de citer, il était guidé, en les écrivant, par une intention morale. Je le veux bien. Mais cela n'empêche pas que la peinture trop vive des passions de notre pauvre humanité ne soit pleine de périls. Des romans ne sont pas des œuvres médicales, des œuvres scientifiques qui ne s'adressent qu'à une élite d'initiés. Ils sont lus surtout par les jeunes gens, par les femmes. Or leurs descriptions hardies, leurs tableaux trop émouvants de certaines misères morales peuvent produire bien des ruines dans les âmes nerveuses. Nous aurions aimé entendre M. Bourget condamner ce genre, et regretter un grand nombre de ses œuvres d'imagination. Nous croyons qu'il va continuer son évolution, et qu'un jour viendra où il sera plus sévère pour ses livres d'antan.

* * *

Aux États-Unis la lutte présidentielle rejette dans l'ombre tout le reste. Elle approche du dénouement, car l'élection aura lieu le 6 novembre.

Au Canada, les élections générales pour la Chambre des communes battent en ce moment leur plein. Tout sera fini le 7 novembre. La lutte entre le parti libéral et le parti conservateur est ardente et archarnée.

Dans la province de Québec, le premier ministre M. Marchand est mort après une douloureuse maladie. Il jouissait de l'estime publique, et ses funérailles à la basilique de Québec ont été grandioses. C'est M. Parent qui lui a succédé comme premier ministre.

Ths Chapais.

Québec, 25 octobre 1900.



A TRAVERS LES LIVRES ET LES REVUES

Québec et Lévis à l'aurore du XXe siècle, par l'honorable juge A - B. Routhier (1).

Tel est le titre d'un volume qui paraîtra dans le courant du mois. Il nous a été donné de voir et de lire un exemplaire spécimen de ce beau travail, et nous pouvons dire sans craindre la contradiction, que c'est un des plus beaux livres que nous ayons jamais vus. Ce sera véritablement le *livre d'or* de la nationalité canadienne-française.

Il raconte son origine et sa personnification dans la ville où elle est née, et qui est restée comme le centre d'où elle rayonne sur tout le continent américain.

Ce livre possède véritablement tous les genres de beauté : impression artistique, sur papier splendide, et reliure à l'avenant. Sa beauté matérielle saisit le regard et le captive.

Lisez-le. Il est supérieurement écrit : élévation des pensées, clarté, couleur, richesse d'expressions, tout y charme l'esprit. Ce ne sera plus seulement sa beauté physique qui vous frappera, mais aussi sa beauté intellectuelle.

Enfin, la vertu de son illustre fondateur, le dévouement incomparable de ceux qui ont défendu notre pays si héroïquement et pendant si longtemps, la vertu de ceux qui se sont dévoués et se dévouent encore à ses œuvres de charité, sont présentés sous des traits si séduisants et si glorieux, qu'à sa lecture, on se sent meilleur, et, ravi encore de sa beauté morale, on ne peut s'empêcher de s'écrier : Oh ! le beau livre !

Mais ce qui fait surtout plaisir, c'est que ce livre est bien nôtre : bien Canadien, en effet, celui qui dans un style admirable et par des pensées élevées, a su dresser un semblable monument au berceau de la nationalité canadienne-française. Bien canadienne aussi la partie matérielle : elle sort des ateliers de MM. Desbarats et Cie, pour la partie typographique, et de ceux de MM. C. O. Beauchemin et fils, pour la reliure. Le papier même, qui a la beauté et les reflets de l'ivoire, est le produit de la manufacture de MM. Ritchie et Ramsay, de Toronto.

Cet admirable ouvrage n'a été tiré qu'à un bien petit nombre d'exemplaires et ne sera jamais mis en librairie ; il est destiné aux seuls souscripteurs, qui ont rendu possible, par leur encouragement, l'entreprise d'un semblable travail.

Qu'il nous soit permis de déplorer l'abus, pour ne pas dire plus, que l'on fait souvent de ce mode de publication par souscription. Presque toujours on promet beaucoup plus que l'on n'a intention de faire, et le souscripteur est déçu, et se voit quelquefois manifestement volé, lorsqu'il reçoit l'objet de sa souscription.

Disons, à l'honneur des éditeurs de l'ouvrage qui nous occupe, que tout le contraire a lieu. En proposant l'ouvrage, ils avaient promis un volume d'un minimum de 320 pages et 200 gravures, et ils donnent à leurs souscripteurs un volume de plus de 500 pages, orné d'au delà de 320 gravures, toutes aussi parfaites qu'il est possible d'en produire dans leur genre.

(1) Un volume grand in-4°, de plus de 500 pages, orné d'au delà de 326 magnifiques gravures ; imprimé avec caractères spéciaux sur papier ivoire.

Si on agissait toujours ainsi, il serait possible d'entreprendre souvent de ces publications de luxe, qui font honneur au pays qui les produit. La France est renommée pour la beauté de ses publications, qui sont recherchées dans le monde entier. Que les Canadiens-Français suivent son exemple; mais pour de pareilles entreprises, comme notre champ d'action est bien moins vaste, il faut pouvoir compter sur la confiance du public et avoir recours au système de souscription.

* * *

Pensées d'un chrétien sur la vie morale, par T. Crépon, conseiller à la Cour de Cassation. Un vol. in-12 de 336 pages. Librairie Ch. Poussielgue, rue Cassette, 15, Paris, et chez C. O. Beauchemin et fils, à Montréal. Prix : 75 cts.

L'auteur de ces *Pensées* a exercé toute sa vie la plus haute des fonctions sociales, la plus redoutable aussi : celle qui consiste à faire justice. Arrivé au terme de sa carrière, il résume et condense en quelques pages ses croyances sur Dieu et ses droits, sur l'âme humaine et ses devoirs, sur la responsabilité, la justice, la vie future. Il est de ceux qui pensent que plus on nie Dieu, plus on doit l'affirmer; que plus on veut réduire l'âme à d'irrésistibles impulsions, plus il faut proclamer sa liberté, revendiquer les droits de la conscience, rappeler la loi du devoir et de la responsabilité.

Tout cela est dit sans personnalités, avec une vigueur, un bonheur d'expression et une concision remarquables.

* * *

Franges d'Autel, c'est le titre d'un petit recueil de poésies qui vient de paraître et qui est en vente dans toutes nos librairies. L'éditeur n'y a pas mis son nom, et c'est dommage! nous aimerions à connaître celui que nous aimons à louer. Il a fait là une brochure d'un goût exquis. M. J.-B. Lagacé l'a illustrée de 18 grandes compositions et de dessins tout à fait artistiques.

Les poètes, — ils sont huit, — qui ont brodé ces *Franges d'Autel* n'ont pas moins de goût que leur éditeur. Tous y traitent des sujets de piété. Et si leurs pièces sont d'inégale valeur et d'inégale longueur, elles vont toutes d'un même essor vers le même but, qui est Jésus dans le saint Sacrement.

Les pensées et le ton religieux s'imposaient dans de pareils sujets. Je crois que tous sont à peu près restés dans le ton.

Certains lecteurs trouveront peut-être que la religion de ces jeunes poètes n'est pas toujours très précise, qu'ils prêtent parfois à Notre-Seigneur des sentiments bien vagues qui ne sont pas précisément divins; d'aucuns se garderont bien de ne pas presser trop quelques-unes de leurs épithètes, pour n'en point faire sortir le sens désobligeant. Mais on pardonne volontiers à ces écarts minuscules, en se souvenant que les poètes ne sauraient s'astreindre à tant d'exactitude, et que trop de précision couperait les ailes à leur inspiration.

Pourtant nous voudrions rappeler à M. de Bussières que l'inspiration ne doit pas faire oublier toute miséricorde. Pourquoi damner sans retour, comme il le fait, dans la pièce intitulée : "Malédiction," les pécheurs qui clouent le Christ au Calvaire? Les imprécations à la Camille sont souvent d'un grand effet poétique, surtout dans le drame; mais il faut se souvenir que les *Franges* ne sont pas une tragédie et que les pécheurs pour qui M. de Bussières demande à Dieu :

Qu'ils aient des râles dans la gorge
Et des chaînes chez Tes maudits,

sont ceux-là mêmes dont le Christ a dit : "Pardonnez-leur..."

Il y a dans les *Franges d'Autel* beaucoup de talent. Chez plusieurs des collaborateurs, une grande facilité de versification, des mots heureux et des vers qui sont de vrais bonheurs d'expression. Il y a des pièces qui seraient parfaites, si on n'y remarquait trop de soucis du mot rare et étonnant plutôt que juste, trop de mièvrerie, avec une préoccupation constante de chercher l'originalité, non pas dans la pensée, mais dans des tournures et des formes décadentes. Cet effort montre trop le désir de s'éloigner des belles traditions de la poésie et des maîtres du jour, pour se mettre à la suite des faiseurs de vers et des sonneurs de rimes.

Citons, en terminant, la dernière pièce du recueil, le "Petit Vitrail," par M. Emile Nelligan. On y remarque peu, je crois, des défauts que je viens de signaler, et beaucoup de gentilles qualités descriptives :

Jésus à barbe blonde, aux yeux de saphir tendre,
Sourit dans un vitrail ancien du défunt chœur,
Parmi le vol sacré des chérubins en chœur
Qui se penchent vers lui pour l'aimer et l'entendre.
Les oiseaux de Sion aux claires ailes calmes
Sont là dans le soleil qui foudroie en délire,
Et c'est doux comme un vers de maître sur la lyre,
De voir ainsi, parmi l'arabesque des palmes,
Dans ce petit vitrail où le soir va descendre,
Sourire, en sa bonté mystique, au fond du chœur,
Le Christ à barbe d'or, aux yeux de saphir tendre.

Une question : les huit collaborateurs des *Franges* pouvaient si bien remplir, seuls, leur volume de poésies inédites, pourquoi ont-ils donc recouru à la *Légende d'un peuple* pour y ajouter une pièce tant de fois publiée ? Il y est question d'autel, c'est vrai ; mais est-ce une raison suffisante ? Et puis, puisque l'on voulait en prendre une, pourquoi celle-là ? Est-ce encore par malice pour M. Fréchette, en forçant les lecteurs de la *Revue* à se rappeler, en lisant cette pièce, la désopilante critique qu'en a faite, dans l'*Événement*, M. Arthur Buies ?

* * *

La Nouvelle-France, par Eugène Guénin. Un magnifique vol. in-4° illustré de 100 gravures, dont plusieurs en couleur, et de 5 cartes. Ouvrage couronné par l'Académie française. Faisant partie de la Bibliothèque des écoles et des familles publiée par la librairie Hachette et Cie, à Paris, et en vente chez C. O. Beauchemin et fils, à Montréal.

Voilà un beau livre qui devrait être dans toutes les familles canadiennes. Nous n'avons qu'un reproche à faire à l'auteur, c'est qu'il n'a pas une compréhension suffisante du génie catholique qui s'est si admirablement manifesté sur la terre canadienne. Peut-être trouve-t-il son excuse dans l'éloignement où il se trouve du pays dont il dit d'ailleurs si bien l'histoire.

* * *

Signalons l'apparition de la onzième série des **Paillettes d'Or**. Recueil des années 1898-1899-1900.

La plupart de nos lecteurs connaissent déjà ces charmants petits volumes, que la maison Aubanel frères, d'Avignon, France, publie déjà depuis plus de trente ans. A ceux qui ne les connaissent pas nous dirons, sans hésiter, achetez ce petit volume, qui ne se vend que 15 cts, et vous y trouverez, d'une manière agréable, ce qu'il se propose de vous procurer : la sanctification et le bonheur de la vie.

* * *

La même librairie a déjà mis en vente un intéressant et utile almanach, sous le titre d'**Almanach de la Santé et de l'Hygiène**, à l'usage des familles et des communautés religieuses.

On trouve ces publications à la librairie C. O. Beauchemin et fils, à Montréal.

* * *

La Vierge Marie présentée à l'amour du XXe siècle, par M. l'abbé Joseph Lemann, chanoine honoraire de Lyon et de Reims. Tome II. *La Mère des chrétiens et la reine de l'Église*. Un vol. in-12. Librairie Victor Lecoffre, rue Bonaparte, 90, à Paris, et chez C. O. Beauchemin et fils, à Montréal. Prix : 85 cts.

Cet ouvrage est l'heureuse continuation de *la Vierge Marie présentée à l'amour du 20^e siècle*. L'influence discrète, mais considérable, que Marie a exercée, par sa présence et ses conseils, sur l'Église naissante, est une partie neuve, et très bien appuyée, de ce travail. Le cénacle de Jérusalem est le centre de son action maternelle. L'histoire du cénacle y acquiert un relief étincelant. C'est un vrai service rendu.

Montée aux cieux, Marie devient reine de l'Église universelle. Cette partie n'est pas moins neuve, tant par la beauté des aperçus que par la richesse des couleurs bibliques. L'éclat de son trône dans l'Église, l'énumération de ses fonctions royales, les bienfaits de son sceptre, son empire sur les cœurs, son cortège de vierges, sa parure de pourpre, témoignent, dans autant de chapitres, que l'aimable souveraineté de Marie a été traitée à fond.

Le livre se termine par la couronne d'or offerte à Marie dans la basilique de Fourvières.

C'est déjà une récompense pour l'auteur que l'acceptation, par Son Éminence le cardinal Coullié, de l'hommage de son livre au Congrès réuni à Lyon en l'honneur de la sainte Vierge.

* * *

Le grand Schisme d'Occident, par M. Salembier, professeur d'histoire ecclésiastique à l'Université catholique de Lille. 1 vol. in-12 de XII-430 pages. Librairie Victor Lecoffre, rue Bonaparte, 90, à Paris, et chez C. O. Beauchemin et fils, à Montréal. Prix : 85 cts.

M. Salembier, auteur d'une histoire très estimée de Pierre d'Ailly, était tout désigné pour traiter le grand Schisme d'Occident dans la *Bibliothèque de l'enseignement de l'histoire ecclésiastique*. C'est une longue et bien trouble période que celle qui va de la malheureuse élection du pape Urbain VI à la fin du concile de Constance et à l'avènement de Martin V (1378-1417) : les documents abondent, mais la division de la chrétienté y met la confusion qui est le signe même du temps. A peine arrive-t-on aujourd'hui à reconnaître dans cette confusion la légitimité et l'usurpation. Et combien d'historiens récents qui aggravent la confusion ancienne par la contradiction de leurs jugements ! M. Salembier aura apporté dans cette enquête une information très étendue et une modération à laquelle on rendra hommage : on aura dans son livre l'état de la question exposé avec un soin scrupuleux et un jugement aussi motivé que sage. Il a mis de l'ordre dans le chaos et s'est montré l'arbitre dans ce double conflit des faits et des historiens. Pour l'étude du grand Schisme, il n'existait que de gros livres de combat : voici le petit livre critique attendu.

* * *

Les *Études publiées par des Pères de la Compagnie de Jésus*, dans leur numéro du 5 octobre 1900, ouvrent leur *Revue des Livres* par la note suivante :

“ Les *Études* ont été sollicitées de donner leur avis sur une question récemment soulevée : Les **Lettres inédites** (1) de Pierre Olivaint, S. J., publiées dans le courant de cette année, sont-elles ou ne sont-elles pas authentiques ?

“ Un ensemble de raisons fondées en critique poussent plusieurs personnes graves et bien informées à soutenir la négative. Les circonstances singulières qui ont précédé et accompagné la publication, en défendent mal l'authenticité.

“ Actuellement, on s'efforce de provoquer une confrontation des manuscrits qui ont servi à éditer les **Lettres inédites**, avec la collection authentique des lettres du P. Olivaint. Elle intéresse trop l'honneur des éditeurs pour qu'on puisse douter qu'ils ne s'empressent de la réaliser.

“ Dès qu'on en connaîtra les résultats, nous les signalerons à nos lecteurs. Si on la repoussait, nous les en aviserions également, en exposant, au besoin, par le menu, les *raisons* et les *circonstances*.

(1) Pierre Olivaint, S. J. *Lettres inédites*, 2^e édition. Puteaux-sur-Seine, Prieur et Dubois, 1900. Pp. XLVII-313.

“ LA RÉDACTION.”

* * *

Esthétique fondamentale, par le Père Chs Lacouture, S. J. 1 vol. in-8°, chez V. Retaux, à Paris, et chez C. O. Beauchemin et fils, à Montréal. Prix : \$1.00.

Voici un beau et intéressant volume pour ceux qui aiment et cultivent le Beau. L'auteur, en philosophe, commence par constater la réalité du Beau, tel que le bon sens le proclame, et il part de la conscience que nous avons de cette réalité pour définir le Beau lui-même et arriver, de proche en proche, à en démontrer la finalité divine.

Mais voici ce qui touchera particulièrement les artistes. Les exemples sur lesquels s'appuie l'auteur sont tirés des chefs-d'œuvre de la peinture, de la sculpture, de l'architecture et de la musique.

Bien plus, très souvent il s'autorise d'opinions diverses qu'il fait tourner à l'avantage de ses idées et il les emprunte à l'histoire, à la légende et même aux dires traditionnels des artistes célèbres. Beaucoup de ces citations sont des extraits de leurs écrits ou des livres des esthéticiens et des critiques. Tout cela forme une sorte d'anthologie, un bouquet dont chacune des fleurs a son prix. Peut-être s'étonnent-elles un peu de se trouver réunies. Ch. Blanc, Proudhon, Ingres et Delacroix n'ont pas la même philosophie, mais n'est-ce pas beaucoup qu'ils concourent au même but, ne fût-ce qu'un instant ?

* * *

L'Autre Vie, par Mgr Elie Méric. 12^e édition, 2 vol. in-12. Librairie Douniol, 29, rue de Tournon, à Paris, et chez C. O. Beauchemin et fils, à Montréal. Prix : \$1.50.

Est-il un problème plus passionnant pour les âmes éprises de surnaturel, pour les intelligences qui, de bonne foi, cherchent la vérité que tout ce qui traite de la vie future ?

Les croyants l'étudient afin de soutenir leur courage dans les luttes quotidiennes ; puissent les incrédules l'approfondir assez sérieusement pour orienter désormais leur vie sans perdre de vue cette étoile polaire : l'au delà de tout ce qui se passe.

Mgr Méric est un érudit familiarisé avec toutes les difficultés de la science et de la philosophie ; ses études aussi profondes que méthodiques, sur les

questions surnaturelles, sont trop connues pour que nous ayons besoin de les rappeler. Son but, en écrivant ce nouvel ouvrage, il nous l'expose lui-même dans une remarquable introduction. "Résumer, dit-il, les négations des philosophes contemporains; démontrer la certitude scientifique et rigoureuse du dogme de l'immortalité personnelle de l'homme; examiner ensuite et discuter les utopies et les théories diverses des apôtres de la métempsycose et des réincarnations sidérales; exposer enfin et fortifier, s'il est possible, par des arguments empruntés à la science moderne, l'enseignement chrétien sur le lendemain de la mort: telle est la tâche vaste et délicate que nous voulons remplir."

Ce programme que Mgr Méric s'était tracé, il l'a rempli magistralement; aussi voyons-nous son ouvrage non seulement approuvé et loué par nos évêques de France, mais encore traduit en plusieurs langues par des écrivains étrangers les plus distingués.

* * *

Vers l'Eternité. *Deuxième édition*, par M. l'abbé Poulin. Un beau volume in-12 de 420 pages, avec des lettres de NN. SS. les Evêques du Mans, de la Rochelle, d'Oran, etc. Librairie Douniol, 29, rue de Tournon, à Paris, et chez C. O. Beauchemin et fils, à Montréal. Prix: 85 cts.

M. Arthur Loth a écrit au sujet de cet ouvrage l'appréciation suivante:

"Ah! le beau et bon livre pour les âmes chrétiennes! La forme en est exquise, le fond doctrinal et bienfaisant. Dans ses conférences, M. l'abbé Poulin est orateur et dialecticien. Dans cet ouvrage, il se montre écrivain supérieur. Peu de livres aussi élevés, aussi suaves, aussi pathétiques ont paru depuis le *Dogme générateur* de Mgr Gerbet. Nous n'en disons rien de trop et quiconque l'aura lu sera de cet avis.

"Il est de ces ouvrages, fort rares assurément, qui embarrassent la critique par l'éloge qu'on en doit faire, tant on craint d'avoir trop cédé à une admiration excessive. Et pourtant on ne saurait être dupe soi-même quand, au lieu de rencontrer un livre plus ou moins basal de pieuse littérature, on se trouve en présence d'une œuvre forte, originale, personnelle, qui, en même temps qu'elle vous charme par son style élégant et distingué, vous pénètre, vous émeut par sa doctrine et son onction."

* * *

Les Deux Témoins du Sacré-Cœur, par le R. P. Aloys Pottier, S. J. Brochure in-18. Librairie Douniol, 29, rue de Tournon, à Paris, et chez C. O. Beauchemin et fils, à Montréal. Prix: 10 cts.

Sous ce titre: *Les Deux Témoins du Sacré-Cœur*, le R. P. Aloys Pottier, de la société de Jésus, vient de publier en brochure l'excellent discours qu'il a prononcé à Paray-le-Monial, le 24 juillet dernier, jour où se tenait à Rome la congrégation préparatoire sur l'héroïcité des vertus du vénérable Père de la Colombière, l'ardent et dévoué propagateur de la dévotion au Sacré-Cœur.

La bienheureuse Marguerite-Marie et le Père de la Colombière sont les "deux témoins" qui ont reçu la mission de répandre et de propager cette insigne dévotion.

Le R. P. Aloys Pottier fait ressortir d'une façon remarquable le côté desséchant du Jansénisme et il oppose à cette doctrine néfaste le culte si consolant pour les âmes, du Sacré-Cœur de Jésus.

Nous ne saurions trop recommander la lecture des *Deux Témoins du Sacré-Cœur*, une des plus émouvantes pages qui aient été consacrées à l'insigne dévotion au Sacré-Cœur de Jésus.